LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 46 Saint-Boniface, du 16 au 22 février 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 88 ¢ + *taxes*



photo: Karine Beaudette

Les petits voyageurs

20 000 personnes étaient au Grand Rendez-vous sur le boulevard le 9 février, pour le départ à la 27e édition du Festival du Voyageur. Jeunes et moins jeunes ont profité des activités en grand nombre. Même le beau temps était au rendez-vous!



photo: Anie Cloutier

Bobby Brunel de Notre-Dame-de-Lourdes participe aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver à Calgary. Page 15.

Ils cabriolent, on cambriole

Des voleurs ont profité des activités de la famille Clément, les Voyageurs officiels, pour cambrioler leur résidence. CKXL et un relais du Festival ont également été victimes de vol cette semaine. **Page 5.**

Le contrat contesté

Les commissaires ont-ils approuvé le contrat de leur directeur général, Raymond Bisson? Sinon, quelles en seraient les conséquences? **Page 3.**

Le Centre Youville ouvre ses portes

Le Centre Youville a officiellement ouvert ses portes à Saint-Vital. Le ministre de la Santé prévoit l'ouverture de trois autres centres semblables au Manitoba. **Page 6.**

Citation de la semaine

«Me voient-ils comme un excentrique ou avec admiration?»

Gordon Giesbrecht revient d'une expédition scientifique sur le lac Winnipeg. **Page 17.**

Tirage

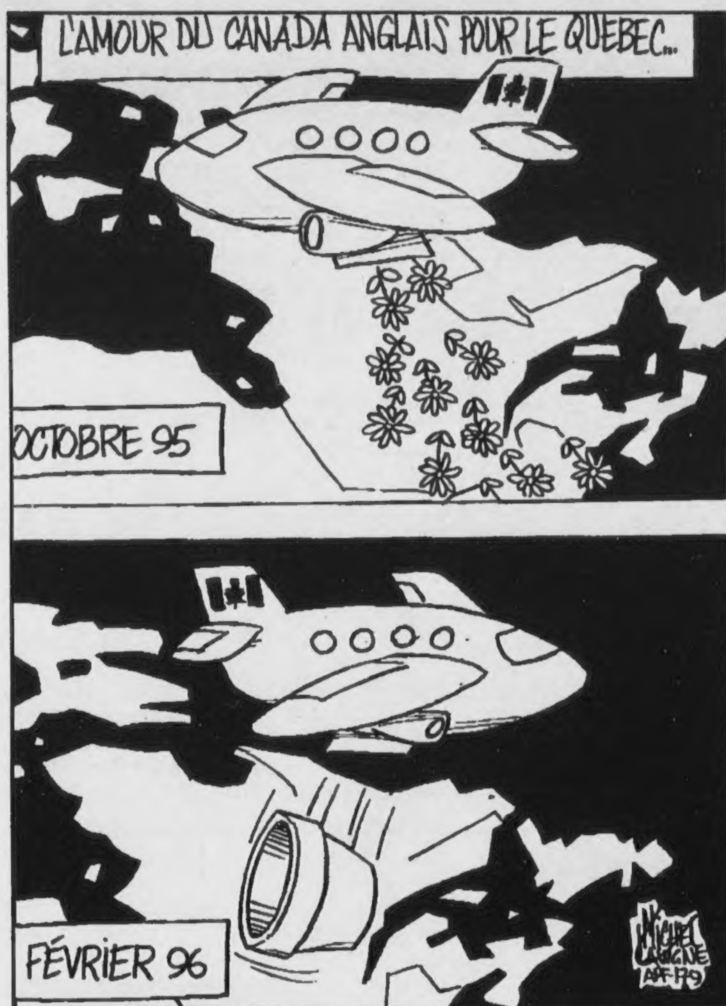
Ne manquez pas le tirage à la page 10.



photo: Karine Beaudette

Trois fois le Manitoba

L'artiste mexicaine Helen Escobedo est à Winnipeg où elle prépare une trilogie de toiles géantes qui seront exposées au mur extérieur du Musée des beaux-arts. Page 9.



Le multimédia

De nouvelles opportunités pour les francophones

La communauté francophone a récemment amorcé un virage vers le développement économique. Mais qui dit développement économique dit aussi promotion de son image et de ses ressources. Le graphiste Roger Lafrenière a décidé de suivre le courant en offrant aux institutions et aux entreprises franco-manitobaines de nouvelles opportunités de promotion et de communication: le multimédia.

Propriétaire d'une petite entreprise de graphisme, Roger Lafrenière s'est associé avec la firme québécoise Créacom Multimédia. Cette entreprise se spécialise dans les productions multimédias, allant de la préparation de matériel pour de simples conférences jusqu'à la mise sur pied de spectacles de grande envergure. Elle est entre autres connue pour avoir produit le matériel de promotion de Québec 2002 alors que cette ville était en candidature pour être hôtesse des Jeux olympiques de 2002.

Selon Roger Lafrenière, le multimédia peut devenir très utile pour les institutions francophones désireuses de se faire connaître. En plus d'être accessible à toutes les bourses, cette nouvelle technologie est adaptable à tous les besoins. «Il ne faut pas attendre après les autres pour faire notre promotion. Il faut faire nos choses nous-mêmes. Mais, ici, on a un manque de ressources techniques; c'est pourquoi je me suis associé avec Créacom Multimédia. Il n'y a rien à leur épreuve».

En décembre, un employé de la firme québécoise est venu faire une présentation aux gens d'affaires franco-manitobains. Xavier Mirlycourtois, également diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface, a donné un aperçu de ce qu'il est possible de faire avec le multimédia: présentations sur écran géant, programmes sur CD-ROM ou sur disquettes et pages sur Internet ne sont que quelques exemples. «Ce que j'offre, explique Xavier Mirlycourtois, c'est une expertise en communication visuelle en français».

«Ce qui est bien avec Xavier, ajoute à son tour Roger Lafrenière, c'est qu'il connaît bien la communauté francophone d'ici. Il comprend donc nos besoins et il peut ainsi créer des choses en conséquence.»

Roger Lafrenière n'a toutefois pas l'intention de laisser tout le travail pour Créacom Multimédia. L'entreprise québécoise sera responsable du côté technique des productions alors que le graphiste se chargera lui-même d'en élaborer le contenu. Grâce à ce partenariat, Roger Lafrenière ouvre une nouvelle porte aux francophones d'ici en matière de promotion et de communication.

Carole THIBEAULT

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

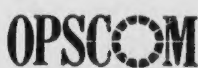
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

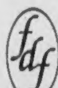
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Moins de fonctionnaires bilingues

Ottawa - Les compressions budgétaires dans la fonction publique pourraient avoir une incidence sur le droit des francophones à être servis dans leur langue.

En effet, entre le 31 mars 1994 et le 31 mars 1995, le nombre total de fonctionnaires bilingues affectés au service à la clientèle a diminué de 7 %, indique le rapport du Président du Conseil du trésor sur les langues officielles dans les institutions fédérales.

Cette diminution ne tient pas compte de l'abolition de 45 000 postes dans la fonction publique fédérale, décrétée par le ministre des Finances dans son budget de février 1995.

La plus forte diminution du personnel bilingue se trouve au ministère de l'Environnement. Sous ce ministère, le personnel bilingue est passé de 1 663 en 1994 à 914 en 1995. Au Manitoba, le nombre d'employés, titulaires de postes bilingues y est passé de 36 à 18.

Le ministère de la Santé a également procédé à d'importantes réductions dans son personnel bilingue. Ainsi, dans ce ministère, le personnel apte à servir le public dans les deux langues officielles est passé de 2 291 en 1994 à 1 640 en 1995. Au Manitoba, le nombre d'employés titulaires de postes bilingues est passé de 28 personnes à 21 personnes pendant la même période.

Le ministère de l'Approvisionnement et Services (rebaptisé Services gouvernementaux et rattaché au ministère des Travaux publics) a également réduit de façon notable son personnel bilingue le faisant passer de 1 720 à 1 233 entre 1994 et 1995. Les ministères de la Défense (de 2 333 à 2 063), du revenu (de 3 127 à 3 027) et des Transports (de 2 681 à 2 581) ont également subi une cure d'amaigrissement.

Par ailleurs, plusieurs ministères et organismes fédéraux ont enregistré une hausse du nombre d'employés détenteurs de postes bilingues. C'est le cas notamment au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (de 1 460 à 1 628), au ministère des Travaux publics (de 1 455 à 1 584) et à la Gendarmerie royale du Canada (de 496 à 517 chez le personnel civil). (APF)

ACTUEL

Les jours de Raymond Bisson sont-ils comptés?

Les commissaires s'interrogent sur le contrat de leur DG

Les commissaires ont-ils été mis au courant des clauses du contrat liant la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à son directeur général, Raymond Bisson, et ont-ils approuvé ce contrat?

Cette question a été posée lors de la rencontre des commissaires du 6 février et a fait l'objet d'une proposition provenant du Comité régional urbain (CRU), qui a demandé à la commission scolaire (CSFM) «d'indiquer si elle a approuvé le contrat du directeur général en réunion délibérante».

Les commissaires ont alors mandaté le comité du personnel de trouver la réponse à cette question. Le 14 février, juste avant la réunion subséquente des commissaires, la présidente de ce comité, Rachel Massicotte, affirmait n'avoir pas trouvé dans les procès-verbaux de la CSFM des indications que les commissaires ont discuté et approuvé ce contrat.

Rachel Massicotte dit ne pas avoir trouvé non plus de mention semblable dans les procès-verbaux des rencontres du comité du personnel. «Mais, ajoute-t-elle, je n'ai pas terminé mon enquête. Je voudrais aussi parler au président d'alors, Louis Tétrault, qui est en vacances en ce moment.»

Marc Boily, qui a déposé cette proposition au nom du CRU, était vice-président l'an dernier au moment de l'embauche de Raymond Bisson. Il dit ne pas se souvenir avoir été mis au courant des termes du contrat du directeur général.

Quant à Raymond Bisson, il déplore qu'on questionne le contrat d'une personne dans les médias et rappelle que l'évaluation de son travail, effectuée l'automne dernier, «a été excellente». Quant aux clauses mêmes de son contrat, il estime qu'elles n'ont rien de particulier. «J'avais des clauses identiques quand j'étais à Norwood.»

L'auteur de la proposition au CRU, René Perreault (représentant du Collège Louis-Riel) se défend bien de s'en prendre à la


Archives La Liberté

René Perreault.

personne du directeur général, tout en reconnaissant que les apparences peuvent le laisser croire.

«J'ai voulu savoir si ce contrat avait été vu et approuvé par les commissaires après avoir lu un procès-verbal d'une rencontre du comité régional de l'Ouest, dans lequel on dit que le contrat de M. Bisson stipule qu'il ne peut être mis à pied que s'il se rend coupable d'un acte criminel.(1)

«Si c'est vrai, je pense que c'est une clause anormale. Un employeur a le droit de discipliner ses employés et il n'est pas normal qu'il ne puisse pas le faire sans résilier son contrat en entier. Je veux savoir si les commissaires ont approuvé ce contrat, et sinon, on peut se poser des questions d'ordre légal sur ce contrat. Les commissaires auront aussi à se demander s'ils doivent l'approuver tel quel ou le modifier.»

Sans porter de jugement sur les compétences du directeur général, René Perreault affirme plutôt vouloir clarifier certains points pour le bon fonctionnement futur de la DSFM. Il précise que la loi n'oblige pas une division scolaire à engager un directeur général, alors qu'un secrétaire-trésorier est essentiel.

«Au départ, la motion que j'ai présentée au CRU demandait qu'on examine la définition des tâches de tout le personnel cadre de la DSFM, mais on m'a dit que faire ce travail prendrait deux à trois mois. Alors on a coupé la motion pour commencer par un seul aspect», explique-t-il.

Définir les tâches «permettrait de protéger les gens à long terme en s'assurant qu'on les traite de la bonne façon. Qu'est-ce qu'on attend d'un directeur général? Il faut le savoir.»

De son côté, le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, avait peu de commentaires à faire sur cette question et dit ignorer ce qu'il adviendra si les commissaires n'ont pas été mis au courant du contrat de Raymond Bisson. «On a d'autres priorités que ça», a-t-il lancé.

Le samedi 10 février, lui et d'autres membres de la DSFM ont examiné les avenues possibles dans l'élaboration du budget de 1996-1997. Un budget qui s'annonce difficile, qui résultera probablement en coupures de postes et qui demande donc aux commissaires de prendre des décisions délicates. «On a reçu les demandes budgétaires de toutes les écoles et ça dépasse nos revenus», mentionne le président. Lors de leur rencontre du 14 février, les commissaires prévoyaient parler du budget dans le cadre de leur huis clos.

Sylviane LANTHIER

(1) Ce procès-verbal est celui de la rencontre du 17 décembre 1995.

Une première pour Travaux publics

Une centaine de francophones ont appris comment soumissionner

Le séminaire d'une journée organisé par la Chambre de développement économique communautaire (CDÉC) le 12 février à l'hôtel Norwood a attiré plus d'une centaine de participants, venus savoir comment s'y prendre pour faire affaire avec le gouvernement canadien.

Les participants ont entre autres assisté à une présentation de Lucie Cowell, du ministère des Travaux publics et des Approvisionnements du Canada, pour comprendre le mécanisme des invitations ouvertes à soumissionner, qui permet à des entreprises de décrocher des contrats avec le gouvernement.

Environ 30 % des participants provenaient d'en-dehors de Winnipeg. Les personnes présentes appartenaient aussi à divers secteurs du milieu des affaires. Parmi les personnes inscrites se trouvaient des architectes, plombiers, électriciens, traducteurs, entrepreneurs en portes et fenêtres, entrepreneurs en construction, exterminateurs, et aussi des consultants, des gens des secteurs de l'agriculture, de l'informatique, des arts graphiques, etc.

Des représentants de Travaux publics étaient aussi venus de l'Ontario, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique pour évaluer le succès de cette journée. «Pour Travaux publics, c'est une première, explique Mariette Mulaire. Ils veulent voir s'il sera possible de faire des sessions semblables auprès des francophones de leurs provinces.» Pour ce ministère, l'organisation de telles journées fait partie des plans d'action que certains ministères doivent mettre en œuvre dans le cadre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles.

La journée comprenait aussi des présentations du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et en fin de journée, les entrepreneurs pouvaient soumissionner pour certains contrats.

La CDÉC, qui organisait l'événement, tentera par la suite d'évaluer l'impact d'une telle session auprès des participants. Il est aussi probable que Travaux publics organise une autre journée semblable pour les francophones, en juin prochain.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

L'équilibre budgétaire: à quel prix?

Toutes les administrations publiques sont obsédées par le déficit. Pour en arriver là, nous avons du vivre des décennies d'incurie, de mauvaises décisions, de gaspillage et de gestion incohérente. Nos élus d'antan n'ont rien fait pour éviter cette crise. Ce qui était important, c'était surtout d'être réélu et de remercier ses amis.

Maintenant, on cherche partout à vouloir corriger la situation. Pour donner l'image d'élus qui ont du succès dans cette lutte à finir contre le déficit public, il faut avoir sous la main un plus petit que soi à qui refiler nos problèmes. C'est un vieux truc de politiciens.

Dans ce jeu du pelletage, le gouvernement fédéral a les provinces, qui elles ont les villes. Rendu au niveau municipal, on ne peut pas vraiment pelleter plus bas.

Arrivé à ce palier «inférieur» de gouvernement, on n'a pas d'autre choix que de trouver des solutions imaginatives et porteuses d'avenir. À Winnipeg, toutefois, l'imagination fait dangeureusement défaut.

Jusqu'à maintenant, en effet, non seulement n'a-t-on rien vu d'impressionnant sortir des cerveaux des élus municipaux de Winnipeg, mais les idées qui font les manchettes ont de quoi faire frémir.

Ainsi, on parle de rouvrir des conventions collectives, généreusement signées... un an avant les élections municipales. Ces contrats entre la Ville et ses employés doivent être respectés jusqu'à leur échéance car il est évident qu'au moment de leur signature, il y a un an, la situation des finances de Winnipeg était connue. La ville a apposé sa signature au contrat en toute connaissance de cause: la renier est inimaginable.

On a versé des millions $ en études de toutes sortes à des *Welfare Bums* corporatifs pour garder les Jets à Winnipeg alors qu'il était écrit dans le ciel que cela n'était pas possible. Jamais n'a-t-on entendu la mairesse de Winnipeg exiger la réouverture de ces ententes douteuses.

Heureusement que les Jets déménagent: nous sommes ainsi certains que l'on ne construira pas de nouvel aréna. Mais on a tellement gaspillé d'argent dans ce dossier qu'on n'arrive même plus à nettoyer les trottoirs de la ville qui, eux, ressemblent à de vraies patinoires!

Si la Ville cherche réellement à sauver de l'argent, ce n'est pas à ses employés qu'elle doit s'en prendre, mais aux vrais gaspillages de fonds publics.

Et si elle a réellement besoin de plus de revenus, la Ville pourrait imposer les bâtiments gouvernementaux, ou encore mettre en valeur les terrains vagues qui lui appartiennent un peu partout sur l'ensemble de son territoire. À elles seules, ces deux initiatives permettrait l'entrée de revenus nouveaux qui seraient les bienvenus.

Il faut dire oui à l'objectif d'équilibre budgétaire. Au reniement de sa signature, il faut toutefois dire non.

Jean-François LACERTE



Lettre

Lettre à Denis Rocan

M. le député Denis Rocan,

Je vous écris pour vous informer que vous n'appuyez pas les désirs des producteurs de porc ni les désirs des industries associées avec la production de porc.

Je vous implore de vous mettre debout et de dénoncer les actions que votre gouvernement propose, la démolition de Manitoba Pork comme agence de vente pour la majorité des producteurs. Vous savez que ces actions ne sont pas supportées par la majorité des citoyens que vous représentez. Il est temps que vous travailliez pour vos électeurs et que vous disiez à votre premier ministre et ses amis qu'il n'a pas le droit d'imposer ses idéologies a 2 000 producteurs.

Qu'avons-nous fait pour mériter ce traitement? Les producteurs de porc génèrent des milliers d'emplois et contribuent aux coffres du gouvernement. Nous essayons d'être des producteurs responsables avec les nouvelles règles de production que nous avons développées. Il me semble que nous gérons nos propres affaires sans intervention du gouvernement.

Depuis que "Watch Me" Enns a annoncé sa décision, une chose se répète sans arrêt: la décision a été dénoncée par les délégués de Manitoba Pool, les délégués de Keystone Agricultural Producers, les délégués de Manitoba Pork, les producteurs de porc eux-mêmes, les abattoirs de la province, les "feed-mills" (à part de Landmark et Puratone) ainsi que l'Union des municipalités. Qu'est-ce qui vous prend de vous mêler de nos affaires? Qu'avons-nous fait pour mériter ce traitement par vos collègues?

Je vous implore, mettez-vous debout et dites à votre premier ministre qu'il n'écoute pas les personnes qui vont être affectées le plus par sa décision, et qu'il devrait garder son nez hors de nos affaires!

Merci,

Marcel Hacault
Niverville (Manitoba)
Le 2 février 1996

Dans le Centre culturel franco-manitobain

CKXL, victime de vol

Dans la nuit du 11 au 12 février, la radio communautaire CKXL a été victime de vol. Les cambrioleurs ont cassé la fenêtre du studio de mise en ondes, qui donne sur la cour de l'école Marion et ont pris tout l'équipement de valeur.

«C'est arrivé entre 1 h et 5 h du matin», raconte le directeur de la radio, Christian LaRoche. Lui-même s'est arrêté à la radio vers 0 h 45 après son spectacle au Foyer (il est membre du groupe Vroww) et le concierge a découvert le vol en arrivant quelques heures plus tard.

Les voleurs ont pris tout ce qu'ils ont pu, c'est-à-dire la console, le micro, les écouteurs, les lecteurs à cassettes, à DAT et à disques compacts, et les ordinateurs. Ils ont laissé les haut-parleurs, solidement fixés au mur, ainsi que deux appareils qui étaient brisés.

Les cambrioleurs se sont servis d'une grosse brique pour casser la fenêtre. Quand les employés du matin sont arrivés, la fenêtre qui sépare le studio de mise en ondes de celui de production était aussi cassée. La brique reposait sur la console du studio de production mais l'équipement était intact, tout comme la discothèque.

«À ce point-ci, on évalue les dommages entre 35 000 et 50 000 $. Le Centre culturel franco-manitobain (où se trouve la radio) est assuré et nous aussi», remarque Christian Laroche. CKXL rachètera probablement de l'équipement semblable, «selon nos moyens et ce qui sera couvert par les assurances».

La diffusion des émissions de CKXL continue à partir du studio de production. Quant à l'enregistrement des annonces publicitaires, il faut aussi le faire dans le studio de production au moment où CKXL joue de la musique préenregistrée. «Ça va prendre au moins deux à quatre semaines avant que tout revienne dans à la normale.

«C'est vraiment plate! Comme si on avait besoin de ça!», lance Christian LaRoche. Il aimerait suggérer à la Police de Winnipeg de faire de cet incident une annonce Crime Stoppers.

Karine BEAUDETTE

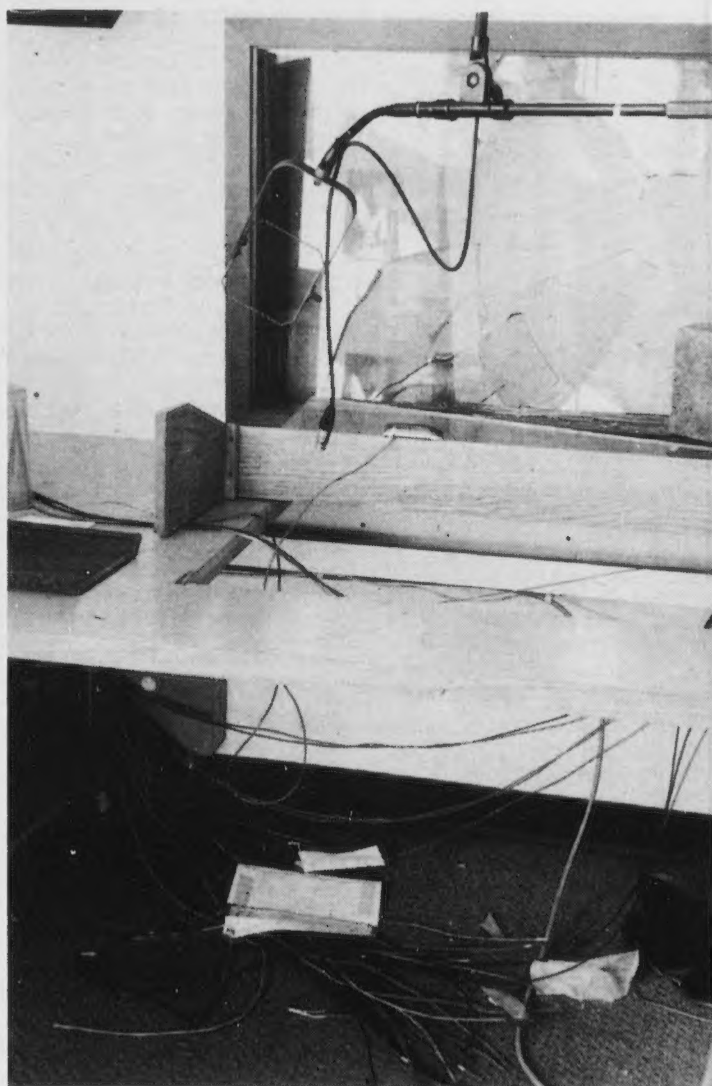


photo: Karine Beaudette

Le studio cambriolé de CKXL.

Cambriolage chez les Voyageurs officiels

«Au moins, personne n'a été blessé»

La demeure de la famille des Voyageurs officiels a été la cible de cambrioleurs dans la soirée du 12 février.

Les Clément, qui se trouvaient en fonction officielle en Tournée annuelle de l'Ordre des Voyageurs, ont eu la surprise de retrouver vers minuit leur maison du vieux Saint-Boniface allégée de ses objets de valeur.

Les brigands auraient profité de l'absence de la famille pour pénétrer dans la demeure par la fenêtre de la cuisine et s'emparer de bijoux, magnétoscope, caméras, téléphone et argent comptant.

«Les choses sont matérielles, l'essentiel c'est que nous soyons tous sains et saufs», souligne Hélène Clément. Même le chien de la famille s'en est tiré avec plus de peur que de mal.

A.C.

Cambriolage au Relais des Pionniers

Environ 100 $ de perte

Le Relais des Pionniers a été victime d'un vol dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 février, confirme le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau.

«Ils ont brisé la fenêtre du sous-sol du Centre communautaire Saint-Louis et ont forcé les cadenas à la recherche d'argent, mais n'ont rien trouvé, souligne Normand Gousseau. Ils ont pris des macarons et de la boisson», continue-t-il. Le directeur général estime les pertes encourues à environ 100 $. «C'est des peanuts», lance-t-il.

Normand Gousseau ne voit pas de lien entre l'infraction commise au Relais des Pionniers et les cambriolage de la maison Voyageurs officiels et de CKXL. «Il n'y a pas eu de négligence de la part des organisateurs du Relais. Il n'y avait rien à faire pour empêcher ça, mais nous avons averti les autres relais pour que des mesures de sécurité soient mises en place», confie-t-il.

A.C.

Le Centre Youville ouvre ses portes

On vise le bien-être des personnes

«Cette journée marque le début d'une ère nouvelle dans les soins de santé au Manitoba», a déclaré le ministre de la Santé, Jim McCrae, lors de l'inauguration officielle du Centre Youville à Saint-Vital, le 8 février dernier.

Géré par des infirimières qui ont pour mission de fournir des programmes d'éducation et de prévention visant le bien-être de la personne, de la famille et de la commuanuté, le Centre Youville est vu comme la concrétisation d'un concept appelé soins de santé primaires.

La Province prévoit mettre sur pied trois autres centres communautaires semblables, axés autour des mêmes principes: accessibilité des services, participation de la communauté dans la définition des programmes, promotion de la santé, gestion par les infirmières, éducation et prévention. Dans son allocution, le ministre n'a d'ailleurs pas manqué de saluer l'œuvre des sœurs grises, pionnières au Manitoba dans ce domaine.

«Quand on a créé la Clinique Youville en 1984, rappelle la supérieure provinciale, sœur Germaine Hétu, le gouvernement ne croyait pas à cette formule d'une clinique sans médecin.»

L'an dernier, la Clinique Youville célébrait son dixième anniversaire et continue encore de fournir des services aux familles (planification familiale et cours prénatals par exemple) et aux personnes atteintes du diabète.

«La Clinique Youville a vite été très occupée et il devenait évident qu'un second centre était nécessaire», explique sœur Hétu. Mais avant d'ouvrir ce centre satellite situé au Square Saint-Vital (845, rue Dakota), on a d'abord fait des études pour évaluer les besoins de la communauté en termes de programmes et de services. Les programmes mis en place au Centre Youville tentent donc de répondre à ces besoins; on veut aussi mieux faire connaître des services existants méconnus de la population.

Le Centre Youville offre donc une gamme élargie de services, dans une vision globale du bien-être de la personne. Trois infirmières publiques du système de santé ont désormais leur bureau au centre, qui offre aussi des services de nutritionnistes et de conseillères. On y fera également la vaccination des enfants.



photo: Sylviane Lanthier

Le ministre Jim McCrae a procédé à l'ouverture officielle du centre.

Parmi les 24 employées, on compte 19 infirmières. Les trois secrétaires sont bilingues, ainsi que quelques infirmières. «Ce que nous voulons créer, explique sœur Hétu, ce sont des communautés de guérison. Nous croyons que la famille, les amis, la communauté ont aussi une grande portée sur la santé des gens. Notre mission est de promouvoir le bien-être par le biais de l'éducation et du soutien.»

Eventuellement, les soeurs grises pensent même offrir des thérapies spirituelles, histoire de compléter la gamme des soins.

Sylviane LANTHIER

Un vote unanime à l'Hôtel de ville

Pas d'Américains dans nos dépotoirs!

C'est une question qui fait l'unanimité à l'Hôtel de ville de Winnipeg, où conseillers de toutes tendances et la mairesse Susan Thompson ne veulent pas voir l'entreprise américaine BFI s'installer sur un terrain au nord de la Ville pour en faire un dépotoir.

Les deux dépotoirs existants, les sites des routes Brady et Summit sont la propriété de la Ville qui les gère et s'occupe par exemple de la vente des déchets recyclables qui s'y trouvent. Chaque année, les profits de ces ventes servent à financer différents projets, tels Take Pride Winnipeg. «Ça génère aussi 2,3 millions $ qui vont aux revenus généraux, précise le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Ça fait ça de moins en taxes foncières.»

BFI, une entreprise qui a son siège social au Texas, a récemment obtenu l'aval de la commission de l'environnement de la Province, pour établir un dépotoir privé. Mais les politiciens municipaux n'apprécient pas ce geste et font pression sur le gouvernement pour ne pas qu'il permette l'établissement de cette entreprise.

Daniel Vandal mentionne entre autres que le sous-sol du site sur lequel s'établirait BFI contient des puits d'eau potable et que la qualité de l'eau pourrait en souffrir. «Il y a des enjeux environnementaux mais surtout, ça représente de l'argent dont ne profiteraient plus les citoyens de la ville.»

Winnipeg prévoit fermer le site de la route Summit. Quant au site Brady, on prévoit qu'il sera en fonction pour un autre 75 ans.

Sylviane LANTHIER

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JOSÉPHINE LAMBERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 29e jour de mars 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de février 1996.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Winnipeg adopte son budget

Daniel Vandal voudrait plus de justice sociale

Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, se dit assez satisfait du budget récemment adopté au conseil de ville de Winnipeg, qui prévoit un maintien des services et pas d'augmentation des taxes foncières. Mais il aimerait voir plus de justice sociale en ce qui a trait aux compressions budgétaires.

Les propositions initiales rendues publiques en novembre dernier comportaient de nombreuses diminutions de services dans le quartier de Saint-Boniface. On parlait ainsi de fermer des piscines, des patinoires, des routes d'autobus et une caserne de pompier. Tous ces services seront maintenus dans le cadre du budget de 1996-1997.

«Côté services, je suis content, lance donc le conseiller de Saint-Boniface. Mais on doit trouver des façons d'être plus juste quand on parle des coupures, et plus créatif quand on veut trouver d'autres souces de revenus.»

Daniel Vandal s'est opposé à la mesure budgétaire qui veut diminuer de 2 % les salaires des employés municipaux, alors que la Ville avait négocié l'an dernier une nouvelle convention collective avec un des syndicats, CUPE. «En 1985, rappelle Daniel Vandal, la masse salariale représentait 45 % des dépenses de la Ville. Ça ne représente plus que 35 %. Donc, ce n'est pas là le plus gros problème. Et ce n'est pas juste que la Ville fasse payer ses employés pour ses problèmes actuels.

«De plus, on a des commissaires qui gagnent 120 000 $ par année, et des employés au Bureau du greffier qui font un salaire annuel de 25 000 $. Je pense que ce n'est pas juste d'imposer la même diminution de 2 % à tout le monde.»

Cette compression de 2 % sur les salaires cette année et l'an prochain permettrait à Winnipeg d'économiser 21 millions $ (7 millions $ cette année et 14 millions $ l'année suivante). Pour remettre les choses en perspective, Daniel Vandal rappelle que Winnipeg dépense annuellement quelque 90 millions $ en frais de consultants et d'avocats.


Archives La Liberté

Daniel Vandal: les conseillers et la mairesse auront un gel de leur salaire, puisque la diminution de 2 % sur leur salaire est annulée par une augmentation équivalente qui était prévue dans le cadre de budgets précédents. «C'est un peu gênant», admet le conseiller.

«Voici un exemple: il faut trouver un successeur au chef de la police, qui prend sa retraite. Un comité a été mis sur pied. Il est formé de la mairesse, de quatre autres politiciens dont le maire adjoint, et de fonctionnaires. Et on trouve quand même le moyen d'embaucher une firme de consultants. Pourquoi a-t-on besoin de consultants à ce comité?»

Daniel Vandal reproche aussi à la Ville de ne pas imposer aux budgets des corporations comme la Fourche, Winnipeg 2000 ou Winnipeg Entreprise, des compressions équivalentes à celles que subissent les autres secteurs.

Toutes ces mesures, y compris des frais de 5 $ par an pour les usagers des bibliothèques, doivent être approuvées par le gouvernement provincial. Et c'est aussi là que le bât blesse, selon le conseiller. «On sait déjà que la Province n'adoptera pas la loi qui permet de couper les salaires de 2 % avant l'automne, parce qu'elle préfère que les parties négocient. Comment baser un budget sur des économies que vous ne pourrez peut-être même pas réaliser?»

Selon le conseiller, «il y a toutes sortes de petites choses qu'on peut faire et qu'on ne fait pas». Un exemple? Les conseillers affiliés au groupe Winnipeg for the Nineties (WIN) ont proposé une taxe de 1 $ par mois pour chaque place de stationnement au centre-ville, taxe qui serait imposée aux propriétaires des parcs de stationnement. Ça aurait entraîné 500 000 $ en revenus additionnels, «et ça aurait encouragé les gens à utiliser davantage les services de transport en commun dans le centre-ville. Mais cette suggestion n'a pas été retenue.»

Sylviane LANTHIER


photo: Anie Cloutier

Montréal rencontre Saint-Boniface

«J'ai été véritablement impressionné par la chaleur des gens lors du Bal du Gouverneur et du Grand Rendez-vous sur le boulevard», a affirmé le maire suppléant de la ville de Montréal, Martin Lemay, lors du dîner-rencontre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, le 13 février.

Martin Lemay, qui représentait le maire de Montréal Pierre Bourque à la Conférence internationale des villes d'hiver, a remarqué l'attachement évident des gens à leur communauté franco-manitobaine et le travail accompli par les bénévoles du festival. «Sans bénévoles, il n'y en aurait pas de Festival du Voyageur», a-t-il lancé.

Anie CLOUTIER

Concours chargé(e) de projet «Rue Principale» Saint-Boniface

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, un organisme chargé de promouvoir le développement socio-économique du district, est à la recherche d'un(e) coordinateur(trice) de projet, dédié à l'étude de faisabilité au dossier Destination Saint-Boniface sous l'égide du programme «Rues Principales».

Coordinateur(trice) de Projet

Toujours en accord avec la philosophie du programme «Rues Principales» de Patrimoine canadien, le (la) coordinateur(trice) de projet aura comme responsabilités:

Fonctions:

Sous la direction du comité de gestion, le (la) coordinateur(trice) de projet travaillera en étroite collaboration avec la communauté. Cette personne sera à l'écoute du milieu afin de répondre efficacement à ses besoins, soit:

- analyser la structure commerciale et le marché potentiel de Saint-Boniface;
- formuler des recommandations précises en vue de réaliser les objectifs de revitalisation économique et élaborer un plan d'action;
- développer et promouvoir une nouvelle image de marque pour attirer la clientèle à Saint-Boniface;
- coordonner les activités de consultation entre tous les intervenants impliqués dans la revitalisation de Saint-Boniface;
- proposer de nouveaux usages pour les espaces dans le quartier décrit.

Exigences:

Doué(e) d'un esprit d'analyse et d'organisation, le (la) coordinateur(trice) du projet fera valoir ses talents, principalement au niveau de l'organisation, de la gestion et du marketing. Il serait avantageux que cette personne détienne un diplôme universitaire en administration avec une spécialisation en marketing. De plus, des connaissances en urbanisme et/ou architecture seraient un atout. Cette personne devra aussi être bon(ne) communicateur(trice), autonome et doué(e) d'un sens de l'initiative et d'entregent.

Salaire à être négocié selon l'expérience et les compétences.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant midi (12 h) le 23 février** à:



Chambre de Commerce francophone de Saint-Boniface
a/s M. Guy Préfontaine
Chargé du dossier des «Rues Principales»
157, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ive)
(poste de remplacement) pour les bureaux de la Division de l'éducation permanente

Responsabilités générales :

- accueillir la clientèle étudiante et le public en général;
- rédiger et saisir du texte;
- gérer les dossiers de la clientèle étudiante;
- organiser et préparer le matériel publicitaire;
- exécuter toutes autres tâches connexes au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Exigences du poste :

- excellente connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance d'un logiciel de traitement de texte (de préférence WP 6.0);
- sens de l'organisation;
- facilité de communication avec le public;
- esprit d'équipe.

Rémunération :

- selon la convention collective.

Entrée en fonction :

- le 18 mars 1996 pour une période de 31 semaines.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae **avant le 21 février 1996**, avec la mention «Confidentiel» à :

Madame Édith Pantel, directrice
Division de l'éducation permanente



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

est à la recherche d'un(e)
secrétaire à 0,5 de temps (poste à terme) pour le bureau central.

Entrée en fonction: le plus tôt possible
17,5 heures par semaine (13 h à 16 h 30)
Classe C: 13,50 à14,97 $/l'heure

Fonctions:

Le ou la candidat(e) devra dactylographier de la correspondance, des rapports, des bulletins, des memos, et du matériel professionnel. Le ou la candidat(e) devra aussi organiser des rendez-vous, planifier des réunions et des ateliers, organiser des préparatifs de voyage et garder un système de dossiers pour chaque section de la programmation. Le ou la candidat(e) sera aussi responsable pour toutes autres tâches assignées par les coordonnateur(trice)s, Programmation et services aux élèves et Programmation en technologie de l'éducation.

Exigences:

- doit être bilingue (français et anglais);
- doit être diplômé(e) d'un établissement secondaire;
- doit être capable de dactylographier un minimum de 55 mots à la minute;
- doit avoir des habiletés en communications et en relations publiques;
- devrait avoir des connaissances et de l'expérience avec le traitement de textes et les ordinateurs en général (IBM et/ou Macintosh, de préférence).

Les candidat(e)s considérés(e)s seront sujets à un examen pour déterminer leurs compétences en français ainsi qu'un examen de vitesse à dactylographier en français sur un clavier d'ordinateur.

Prière de faire parvenir un court curriculum vitae, citant le bulletin n° 1493/C/96 au:

Département du personnel
Division scolaire de Saint-Vital n° 6
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

avant 13 h le mercredi 21 février 1996.
Chaque demande d'emploi doit être accompagnée d'un curriculum vitae.

CRTC — CONSULTATIONS RÉGIONALES — Canada

Le CRTC a déjà annoncé qu'il entendait tenir des consultations régionales avant l'audience publique centrale qui commencera le 27 mai 1996 au Centre de conférences, Portage IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qc.), en vue de discuter d'options et de démarches relatives à la question des services téléphoniques locaux abordables au Canada. Ces consultations, de même que l'audience publique, visent à donner aux Canadiens une occasion de se faire entendre sur ce qui, selon eux, constitue un service téléphonique local abordable. Le Conseil tiendra ses consultations régionales selon le calendrier suivant : à Winnipeg, au Delta Winnipeg, 288, avenue Portage; à partir de 9 h, le 5 mars 1996. Si vous désirez comparaître à une consultation régionale et n'en avez pas encore avisé le Conseil, veuillez le faire en communiquant par téléphone, par télécopieur ou par la poste avec le bureau du CRTC à Winnipeg : (204) 983–6306 **au plus tard le 22 février 1996**.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires

Offre d'emploi d'été

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires est à la recherche d'un(e)

Assistant-Inspecteur

Description générale du poste :

- La personne réalise, à titre d'assistant, les travaux d'inspection des caisses populaires.
- À l'occasion, collabore à certains mandats spéciaux.

Ce poste sera d'intérêt aux personnes ayant une formation universitaire en administration ou en comptabilité.

Exigences :

- Bonne connaissance des normes et standards de qualité des dossiers de travail de vérification.
- Bon jugement, sens d'analyse, d'observation et sens critique.
- Maîtrise de la langue française, parlée et écrite.
- Bonnes relations interpersonnelles.

La personne doit pouvoir se déplacer pour aller travailler dans les caisses populaires.

Période d'emploi : Mai à août 1996

Rémunération : La rémunération sera établie selon l'expérience et les qualifications de la personne.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitæ avant le 4 mars 1996 avec la mention "Personnel et confidentiel", à l'adresse suivante :

M. Charles Arbez
La société d'assurance-dépôts des caisses populaires
100–605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2R1

Procureur de la couronne (bilingue), Brandon

S'occupe des poursuites criminelles à la cour provinciale et à la Cour du Banc de la Reine et d'autres tâches comprenant : donner des conseils juridiques, examiner les rapports de police, conseiller la police concernant les modalités d'accusations et la procédure. Pourra également conseiller des agents de divers ministères provinciaux sur les formalités prévues par les lois provinciales.

Doit être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba et avoir de un à trois ans d'expérience principalement en procédure et en droit criminel, mais les personnes ayant moins d'expérience et de qualifications seront malgré tout prises en considération. La personne choisie doit bien connaître les deux langues officielles (français et anglais). Les personnes désignées de sexe féminin dans le cadre du programme d'Action positive auront la priorité.

Échelle de salaire : 32 152 $ à 53 618 $ par année

Concours n° : 04242/96

Date de clôture : le 28 février 1996

Envoyez votre demande au :

Ministère de la Justice
Services des ressources humaines
405, Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN PRÉTEAU, du village de Saint-Malo, au Manitoba

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 29e jour de mars 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de février 1996.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Recyclez ce journal!

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Des goûts et des couleurs

par Anie Cloutier



Raison passion

L'une est passionnée, l'autre réservée, toutes deux souffrent d'amour. Voilà la trame du film *Sense and Sensibility*, inspiré de l'œuvre de la romancière anglaise Jane Austen.

L'adaptation met en scène Emma Thompson (*Howard's End*, *Remains of the Day*, *A Room with a View*) et Hugh Grant (*Four Weddings and a Funeral* et *Nine Months*). Dans un décor brumeux de la campagne anglaise du début du XIXe siècle, deux sœurs de bonne éducation mais peu fortunées cherchent à se marier par amour, mais aussi afin de s'assurer un avenir financier stable.

Leur père, récemment décédé, laisse l'ensemble de ses biens à son fils unique issu d'un premier mariage, contre sa promesse de veiller financièrement sur sa seconde épouse et leurs trois filles. Poussé par sa femme, le fils renonce à son engagement. Les quatre femmes se trouvent dans l'obligation de louer un petit pavillon plus modeste et de réduire considérablement leurs dépenses.

Dans sa première adaptation d'une œuvre anglaise, le réalisateur Ang Lee n'aborde que superficiellement la question de la dépendance financière des femmes de cette époque, qui est un leitmotiv de l'œuvre d'Austen.

Il met l'accent sur la différence de caractère entre les deux sœurs Dashwood et leurs attitudes opposées devant un chagrin d'amour. Alors que la romantique Marianne ressent avec passion et déchirements les hauts et les bas de sa relation avec le beau et mystérieux Willoughby, Elinor (Thompson) encaisse stoïquement, en apparences du moins, sa déception amoureuse avec Edward Ferrars (Grant).

Il est difficile de ne pas faire le parallèle entre *Sense and Sensibility* et *Pride and Prejudice*, du même auteur et récemment adapté pour la télévision au canal Arts & Entertaintment. *Pride and Prejudice* donne vie avec beaucoup de justesse à l'œuvre d'Austen. Le format de six heures joue en sa faveur et permet de garder l'intégrité du texte humoristique et pétillant d'Austen. *Sense and Sensibility* ne jouit pas de ce luxe et doit composer avec un format de deux heures.

Sense and Sensibility m'a laissée tiède. Emma Thompson a peut être passé l'âge des jeunes premières et le jeu de Hugh Grant manquait un peu de souplesse. *Sense and Sensibility* est tout de même un film au dessus de la moyenne qui plaira aux romantiques. À condition de garder la lecture du livre pour après...

L'artiste en résidence Helen Escobedo

«L'espace, c'est mon ABC»

«J'arrive dans un lieu donné et je commence à avoir des idées, un peu comme quand on entre dans sa maison vide et on imagine où mettre quels genres de meubles», explique Helen Escobedo, artiste en résidence du Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Diplômée du Royal College of Art Sculpture School (1954) en Angleterre, l'artiste mexicaine Helen Escobedo estime qu'elle n'est pas vraiment sculpteure mais plutôt bâtisseure. «Je ne vais pas vers l'intérieur mais vers l'extérieur. L'espace, c'est mon ABC. Il faut le comprendre, le transformer dans un espace autre basé sur mon imagination. Le vide et l'espace sont partie intégrante de mes œuvres.»

L'artiste parcourt la planète pour faire sur demande des sculptures «environnementales», éphémères ou permanentes. «En arrivant dans le lieu qu'on me désigne, je pose des questions: où suis-je? qu'est-ce que ce lieu? qui le fréquente? on le voit à pied, à bicyclette ou en passant en voiture à 60 km/h? Je cherche à trouver le sens ou l'esprit parce que je ne veux pas imposer quelque chose qui va à l'encontre du lieu.

«Je voyage sans bagage, sans idées préconçues sur ce que je veux faire. Je trouve mes assistants sur place. Je m'entoure de professionnels puisque je ne connais pas tout. Transporter une exposition ou une œuvre, ça coûte très cher, avec l'emballage, les assurances, le transport, le déballage, le montage. Et puis, je travaille grand. J'ai besoin d'un grand studio ou d'un hangar.

«J'utilise des matériaux du lieu qui sont faciles à obtenir, bon marché, si possible des matériaux recyclés. Je suis connue comme la "bag lady". J'emprunte aussi des objets: des échelles, des chaussures, des chaises. Je n'amène rien et je ne ramène rien avec moi sauf de la documentation sur ce qu'on a fait (photos, diapos, vidéo).»

À Winnipeg, le lieu choisi, c'était la façade du Musée des beaux-arts. «Le directeur Michel Cheff m'a dit: on n'a jamais rien fait sur cette façade. Ça te dit quelque chose? Et oui, ça me disait quelque chose. Je voulais y pendre quelque chose, peut-être des choses encadrées comme un musée à l'envers, quelque chose qui dirait: voilà, je suis un musée.



Helen Escobedo avec une de ses aides. «Mon équipe à Winnipeg est formidable. Avec eux, on peut tout résoudre.» Les œuvres de l'artiste mexicaine sont accrochées à la façade du Musée des beaux-arts.

«Mais encadrer quoi? En descendant en avion la première fois (en février 1995, pour étudier le lieu), j'ai vu un paysage tout blanc avec des lignes noires tracées par les routes, les rivières et les forêts. C'était comme une gravure en noir et blanc. Puis à l'aéroport, j'ai vu des genres de cadres miniatures sur lesquels les autochtones tendaient les peaux. Les deux idées se sont rejointes.

«J'ai choisi trois photos aériennes du Manitoba que j'ai passées au photocopieur, continue Helen Escobedo, anciennement directrice de la galerie de l'Universidad Nacional Autónoma de México. Puis j'ai créé ma propre neige sur les plans. Je n'ai rien inventé; j'ai fait une abstraction d'une réalité basée sur quelque chose de vrai.

«Au lieu de peaux, j'utilise de la toile qu'on a découpée en forme de peaux. On a accroché les toiles sur le mur et on y a projeté les dessins. On a tracé les lignes noires au crayon, on a peint les lignes en acrylique noir puis on y a collé les fourrures. Pour que les bouts de fourrures tiennent bien, on les coud en place.»

Les bouts de fourrure, donnés par Canadian Heritage Company, sont de toutes les couleurs. «On a mis les fourrures plus sombres en bas et les plus claires en montant, comme dans une perspective naturelle. Plus un objet est près, plus il est obscur, alors que plus il est loin, plus il disparaît.»

Les toiles sont tendues comme des peaux sur de grands cadres en métal. Le trio de cadres est intitulé *Winter Elegy I, II et III*. «Si j'étais venue à l'été, j'aurais fait quelque chose de complètement différent, signale Helen Escobedo. Habituellement, j'utilise beaucoup les couleurs.»

«Je ne veux pas me répéter. Les matériaux changent, chaque lieu, chaque équipe est différent. Je ne peux pas refaire à Winnipeg ce que j'ai fait à Tel Aviv, à Oxford ou à Caracas.»

En 1995 seulement, l'artiste a créé 12 œuvres dans 12 lieux différents. «C'était trop», signale-t-elle. Son art l'a amenée presque sur chaque continent: Venezuela, Cuba, Costa Rica, Canada (à Rimouski, Québec et Montréal, entre autres), États-Unis, Angleterre, Danemark, Maroc, Finlande, Allemagne, Italie, Espagne, Nouvelle-Zélande, entre autres.

Helen Escobedo vit les six mois de l'été en Allemagne avec son mari et coordonne alors ses projets artistiques en Europe. «J'ai horreur de l'obscurité. Quand il fait noir à 16 h, ça ne me plaît pas. Alors je retourne à Mexico pour l'hiver. Je suis une fille du soleil. J'ai besoin de recharger mes batteries, de couleurs et de lumière.»

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher), dans le cadre du Festival du Voyageur: ***Michelle Campagne*** jusqu'au 17 février. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ Le Festival du Voyageur se poursuit jusqu'au 18 février. Parmi les spectacles encore à venir le 17 février: ***Lynda Lemay*** au Rendez-Vous (***Micheline Girardin*** en première partie); ***Les Louis Boys*** et ***Small Town*** au Relais du Voyageur; ***Jules Lavoie*** au Canot; et ***Michelle Campagne*** au Foyer. Info: 233-ALLÔ (2556).

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Plenty of Horn!*** le 17 février à 20 h et le 18 février à 14 h; ***Triumph of the Spirit*** les 22 et 24 février à 20 h; et ***Romantic Russia*** le 23 février à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Dances with Rameau*** le 18 février à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 453-4946.

❖ À l'église unie St. Stephen (396, Broadway): ***Gospel in Song***, le dimanche 18 février à 10 h 30. Info: 943-2658 ou 943-3230.

❖ Dans la série Groundswell de musique nouvelle: ***Patterns*** combine musique et mode vestimentaire. Le 20 février à 20 h au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial). Info: 943-5770.

❖ Dans la série Ivory Echoes: ***The Jazz Connection***, le 24 février à 10 h, dans la salle Eva Clare (65, Dafoe, Université du Manitoba). Info: 474-9310 ou 474-4214.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille le ténor ***Benjamin Butterfield*** pour un concert le 27 février à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

DANSE

❖ Les étudiants de l'école du Ballet royal de Winnipeg présentent ***First Steps***, spectacle de chorégraphies créées par des professeurs et des étudiants. Au programme: Irène-Karina Camelo-Girard et Johanne Gingras, entre autres. Jusqu'au 21 février. Info: 956-2792.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Atlantis***, de Maureen Hunter, jusqu'au 2 mars; et au Warehouse: ***The Good Sisters*** (*Les Belles-sœurs*) de Michel Tremblay du 28 février au 16 mars. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage) présente ***The League of Nathans*** de Jason Sherman jusqu'au 17 février. Info: 942-5483.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Treasure Island*** jusqu'au 18 février. Au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Esprits de nature***, exposition de sculptures et de peintures par Denis Duguay et Gérald Laroche. Jusqu'au 18 février.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View, André Kertész: A Lifetime of Perception***; et ***A-Dress: States of Being.***

❖ À la galerie 1.1.1. de l'Université du Manitoba: ***All around me... All around you***, exposition d'œuvres récentes de Bernice Vincent. Jusqu'au 1er mars.

❖ Le Musée de l'aviation (958,Ferry, hangar T-2) propose une exposition interactive pour enfants intitulée ***Skyways***. Info: 786-5503.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise une ***soirée d'aventures en famille*** le 17 février de 18 h à 21 h; une exposition d'art du groupe de Charleswood les 17 et 18 février, de 10 h à 17 h; et une randonnée en nature le 18 février à 14 h. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) organise des activités sur le thème ***Festivals in frost*** le 17 février de midi à 19 h 45 et le 18 février de midi à 16 h. Info: 956-1888.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

❖ L'École catholique d'évangélisation invite les jeunes de 13 à 15 ans à une fin de semaine de foi, de jeux, de chants, de sports, etc. ***Express Jeunesse***, du 23 au 25 février, à Saint-Malo. Info: 347-5396 ou 237-5005.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Motel*** de Pascal Meader (1995), jusqu'au 21 février; puis ***City of Lost Children*** de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro du 23 au 29 février. Info: 942-2776.

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Tirage!

Répondez à notre question de la semaine en nous appelant **le lundi 19 février entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner **le disque compact intitulé *Y* de Lynda Lemay**. Nous procéderons ensuite au tirage entre les personnes qui auront eu la bonne réponse.

La question: *Quelle artiste manitobaine fait la première partie du spectacle de Lynda Lemay?*

Michaël Rancourt au Farcetival le 16 février

Un musicien devenu imitateur

En une soirée, le 16 février au Rendez-Vous, vous pourrez entendre Whitney Houston, Eric Lapointe, Mitsou, Luciano Pavorotti, Plume Latraverse et Ginette Reno! En fait, pas vraiment, mais vous pourrez entendre Michaël Rancourt qui, paraît-il, les imite très bien!

Le spectacle que présentera l'humoriste comprend deux parties de 45 minutes chacune et près de 85 imitations. «Il y en a vraiment pour tous les goûts. C'est à 85 % musical. J'imite beaucoup de chanteurs québécois, français et américains.» Les femmes comme les hommes, presque aucun chanteur n'a de mystère pour lui. Et pour présenter les chansons, Michaël Rancourt imite des personnalités ou d'autres humoristes.

«C'est un show très calculé, avec des éclairages et tout. Mon "soundman" attend le mot-clé pour partir la bande sonore de la prochaine chanson.» Accompagné de bandes sonores très complètes, Michaël Rancourt s'amuse à tromper les oreilles de ses spectateurs.

«Les chansons restent pas mal intégrales. C'est seulement dans quelques-unes que je change les paroles. Je me tiens loin de la politique. Je me dis que tout le monde en entend parler tout le temps», explique l'humoriste qui vient au Manitoba pour la première fois.

«Je choisis les numéros d'après les demandes des gens. J'aime faire des chansons qui vont rappeler des choses aux gens, comme Pink Floyd ou les Bee Gees. Les gens ont l'air d'apprécier. J'ai beaucoup de demandes; ça n'arrête pas. Beaucoup de gens me conseillent de continuer.»

Michaël Rancourt, 32 ans, a longtemps été musicien avant de se tourner vers la comédie en 1988. Depuis deux ans et demi, il faisait une tournée de 240 spectacles partout au Québec. Cette année, il donne des spectacles à l'occasion de festivals et de congrès. À l'automne, il s'arrêtera le temps de préparer du nouveau matériel.

«Souvent, les gens me demandent d'imiter tel artiste. Premièrement, je vois si c'est possible, puis je choisis une chanson et le travail commence. J'écoute l'original et je m'enregistre pour savoir si mon imitation est juste. Mon metteur en scène, Pierre Boileau, est toujours avec moi pendant les répétitions. Il est assez dur avec moi mais je suis exigeant avec moi-même aussi. Je regarde aussi des vidéos pour trouver des gestes à répétition.»

Le Farcetival 1996, le 16 février, risque d'impressionner autant que de faire rire. Le trio manitobain Les 4 Tops font la première partie du spectacle.

Karine BEAUDETTE



L'humoriste Michaël Rancourt: 85 imitations en une heure et demie.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Gabrielle Ginette Marie Delorme. J'ai joué un tous à mes parents, Marie-Paule (Damphousse) et Marcel Delorme, en naissant le 1er avril 1995. Je demeure à Saint-Joseph avec mes parents et mon frère Richmond.

Mes grands-parents sont Noëlla (Champagne) et Raymond Delorme et Fernande (Fillion) et Paul Damphousse, tous de Saint-Joseph. Mes arrière-grands-mères sont Lilianne Delorme de Saint-Joseph et Anne-Marie Fillion de Saint-Malo.

Ma marraine et mon parrain sont Ginette (Clément) et Guy Damphousse de Letellier.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Moi, je m'appelle Stephane Joel Tétrault. Je demeure à La Broquerie avec mes parents Denis et Lynne (Comeault) Tétrault et ma grande sœur Dominique (3 ans). Je suis né le 11 février 1994.

Mes grands-parents sont Jean-Guy et Lorraine (Normandeau) Tétrault de La Broquerie et Jacques et Gabrielle (Péloquin) Comeault d'Île-des-Chênes.

Mes arrière-grands-parents sont Joe Tétrault de Saint-Boniface, Ethel (Pujo) Comeault du Chalet Malouin à Saint-Malo ainsi que Jacques et Adèle (Brémaud) Péloquin de Laurier.

Mon parrain est Marc Tétrault et ma marraine est Louise Leclaire-Tétrault.



Salut, mon nom est Réal Paul Comeault. Je suis né le 14 juillet 1994 et je demeure à Saint-Malo avec mes parents Daniel et Mona (Rémillard) Comeault.

Mes grands-parents sont Jacques et Gabrielle (Péloquin) Comeault d'Île-des-Chênes et Julien et Diana (Lafantaisie) Rémillard de Saint-Malo.

Mes arrière-grands-parents sont Ethel (Pujo) Comeault du Chalet Malouin à Saint-Malo; Jacques et Adèle (Brémaud) Péloquin de Laurier ainsi que Rosillia (Malo) Lafantaisie du Chalet Malouin à Saint-Malo.

Mon parrain est Alain Comeault et ma marraine est Joanne Rémillard.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Buffalo Bill débarque à Saint-Pierre

Avis aux amateurs de soirée western, le Jolys Tea Room et le Musée de Saint-Pierre-Jolys organisent un «Wild West Dinner Theatre» qui se tiendra au centre récréatif le 24 février à 18 h.

«Nous espérons vendre entre 200 et 250 billets et récolter entre 1 000 et 1 500 $ pour le Musée et le salon de thé», indique une des organisatrices de l'événement, Cécile Lesage.

Au programme, *Les aventures de Bill Wild West* ainsi que plusieurs talents locaux dont Gérard Curé, Heather Curé, Jacqueline Gauthier, Louise Préfontaine, Lorraine Pelladeau et Cécile Gagnon.

Les billets sont en vente au coût de 25 $. On peut se les procurer en composant le 433-7104.

A.C.

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 février 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h05 Le livre de la jungle
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 La maison de Ouimzie
10h00 Tao Tao
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Louvain à la carte
13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
Au nord du 60e (mardi)
La chambre des dames (mercred)
Le clan (jeudi)
Châteauvallon (vendredi)
15h30 Madame est servie

Lundi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les couche-tôt
19h00 Omertà
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 4 et demi...
23h30 La politique fédérale
23h35 La politique provinciale
1h10 Fin des émissions

Mardi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Océane
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Scoop
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 Country centre-ville
23h30 Découverte
0h15 Branché
0h45 Fin des émissions

Mercredi

16h00 0340
16h01 La nbambelle
16h25 0340
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Direction: Sud
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h30 Vues d'ici
1h35 Fin des émissions

Jeudi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Les Twist
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Au nord du 60e
20h00 Urgence
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Les nouvelles du sport
23h25 La météo
23h30 L'Écuyer
➤ 0h30 Cinéma: **Contrôle d'identité.** *Fr.-Can.-Suisse 1993. Drame policier. Un Français chargé de conduire une voiture volée au Niger se fait dévaliser en Afrique du Nord avant d'avoir atteint son but. Arrêté avec un faux passeport, il est confondu avec un dangereux terroriste.*
1h25 Fin des émissions

Vendredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h56 0340
17h00 Fais-moi peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Autostop
➤ 19h00 Les grands films: **Comment l'esprit vient aux femmes.** *É.-U. 1993. Drame satirique. Gêné par le manque d'instruction de sa maîtresse, un riche homme d'affaires engage un journaliste pour parfaire l'éducation de la jeune femme.*
21h10 Scènes de la vie culturelle
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point médias
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les nouvelles du sport
23h54 La météo
➤ 0h00 Cinéma: **L'étoffe des héros.** *É.-U. 1983. Drame. En 1947, un pilote d'essai, Chuck Yeager, devient le premier homme à briser le mur du son. Il n'est pourtant pas choisi pour faire partie du projet Mercury, mis sur pied pour rivaliser avec les Russes dans la conquête de l'espace.*
2h50 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Bouli
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Clyde
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h35 Iznogoud
11h00 Génies en herbe
11h30 Autostop
➤ 12h00 Cinéma: **À l'écoute des étoiles**
14h00 Les pieds dans les plats
14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
15h30 Perfecto
16h00 Branché
16h30 Simplement, la vie
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Majeurs et vaccinés
18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le téléjournal
21h20 Olympics
21h50 Les nouvelles du sport
22h20 L'accent francophone
➤ 23h20 Télé-sélection: **L'étoffe des héros.** *É.-U. 1983. Drame. En 1947, un pilote d'essai, Chuck Yeager, devient le premier homme à briser le mur du son. Il n'est pourtant pas choisi pour faire partie du projet Mercury, mis sur pied pour rivaliser avec les Russes dans la conquête de l'espace.*
1h20 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
7h25 L'île aux ours
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
7h55 Les chatouilles du matin
8h00 Bouledogue Bazar
8h02 La petite sirène
8h25 Raconte-moi une chanson
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les immortels de l'humour
20h00 Que le meilleur gagne
21h00 Le téléjournal
21h20 Le point
21h45 Les nouvelles du sport
➤ 22h00 Les beaux dimanches: **Being at home with Claude**
➤ 23h45 Ciné-club: **Le journal d'une femme de chambre.** *Fr.-Ital. Drame de mœurs. En 1930, les Monteil accueillent une nouvelle femme de chambre. Cette dernière intrigue et fascine les patrons et l'entourage.*
1h25 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Des jours et des vies
14h30 Bibi et Geneviève
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chasse au trésors
18h30 Soif de vivre
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h26 Infopublicités
1h26 Fermeture

Mardi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Place Melrose
20h00 Le match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h25 Infopublicités
1h25 Fermeture

Mercredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Ent' Cadieux
19h30 Gala des inventeurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Astro Jojo
23h28 Vision mondiale
0h28 Infopublicités
2h28 Fermeture

Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Qui vive!
19h30 Les brillant
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Vision mondiale
23h57 Infopublicités
1h57 Fermeture

Vendredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Les Lavigueur redéménagent.** *Hol. 1992. Comédie. Une famille pauvre, sale et braillarde se retrouve à New York pour participer à un programme d'échange culturel avec les États-Unis.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h05 Astro Jojo
23h32 Vision mondiale
0h32 Infopublicités
2h32 Fermeture

Samedi

5h00 Astro Jojo
5h30 Salut, bonjour!
8h00 Les dinosaures
8h30 Bugs Bunny
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 Le championnat des quilles
11h00 Infopublicité
➤ 11h30 Ciné-maximum: **Rêves électriques**
13h30 Championnat du monde de ski alpin
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Fleurs et jardins
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 35e anniversaire: Symphonen
➤ 18h00 Ciné-extra: **Le petit monstre 2.** *Am. 1991. Comédie. Un garçon malicieux fait équipe avec une fillette espiègle pour éloigner la femme que son père projette d'épouser.*
➤ 20h00 Ciné-extra: **Danger sous le soleil.** *Am. 1994. Film d'aventures. Les exploits de deux aventuriers qui possèdent un bateau équipé de nombreux gadgets.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h57 Astro Jojo
23h25 Infopublicités
1h19 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Vision mondiale
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Bon dimanche
12h00 Championnat du monde de ski alpin
14h00 Infopublicité
14h30 Infopublicité
15h00 Les dinosaures
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Qui vive!
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 35e anniversaire de Télé-métropole
➤ 19h00 Le cinéma néon: **Une seconde chance.** *Am. 1992. Drame sentimental. Plongé dans un état d'hibernation artificielle depuis 1939, un pilote d'essai se réveille en 1992 et tente de retrouver celle qu'il aimait jadis.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h18 L'événement
21h39 TVA sports
22h05 Complètement marteau
22h34 Finances
23h03 Astro Jojo
23h31 Infopublicité
1h26 Fermeture

Les Beaux dimanches

Being at home with Claude

Canada 1992. Drame psychologique de Jean Beaudin. Avec Roy Dupuis, Jacques Godin, Jean-François Pichette et Gaston Lepage. Yves, un prostitué homosexuel, s'est accusé du meurtre de son amant, mais il refuse de divulguer quelque détail que ce soit, pas même son identité ni celle de celui qu'il a tué. L'inspecteur chargé de l'enquête lui extirpe difficilement les bribes d'information qui lui permettront de reconstituer les faits et leur déroulement.

Le dimanche 25 février à 22 h à la SRC



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h30 Télématin
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Paris lumière
8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
Génies en herbe (vendredi)
9h00 Contact (lundi)
L'événement (mardi)
Sous la couverture (mercred)
Viva (jeudi)
Savoir plus (vendredi)
9h30 Horizons francophones (mardi)
9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
10h00 Faut pas rêver (lundi)
Strip tease (mardi)
Temps présent (mercredi)
Science 5 (jeudi)
Le petit musée (vendredi)
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (lundi)
Perdu de vue (mardi)
Bas les masques (mercredi)
Ça se discute (jeudi)
Envoyé spécial (vendredi)
13h00 7 sur 7 (lundi)
Magellan (jeudi)
13h30 Les carnets du bourlingueur (mercredi)
Tell quel (jeudi)
Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Plaisir de lire (lundi)
Panorama (mardi)
En toute liberté (mercredi)
Espace francophone (jeudi)
Faites vos gammes (vendredi)
15h00 La chance aux chansons
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Strip tease
19h30 Bas les masques
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Musicales
1h05 Ah! Quels titres
2h105 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Ça se discute
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Bas les masques
1h35 Tell quel
2h05 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Que reste-t-il de nos amours...
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Ça se discute
1h35 Magellan
2h05 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Le petit musée de Velasquez
19h30 Médecins des hommes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Envoyez spécial
1h35 7 jours en Afrique
1h50 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h25 Revue de presse canadienne
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 30 millions d'amis
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Géopolis
19h30 Thalassa
20h30 Les Francofolies de Montréal
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
21h55 Revue de presse canadienne
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Taratata
0h00 Ça colle et c'est piquant
0h45 Viva
1h30 Sidamag
1h45 RFI

Samedi

6h30 Découverte
7h00 Reflets
7h57 La météo des cinq continents
8h00 Y'a pas match
8h30 Montagne
9h00 Magazine olympique
9h30 Rencontre à XV
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
12h00 Génies en herbe
12h30 Découverte
13h00 Luna park
13h30 Les Francofolies de Montréal
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Fleurs et jardins
15h00 Vins et fromages
15h30 30 millions d'amis
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Cabaret: mirage de star
20h30 On aura tout vu!
20h55 Bon week-end
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Géopolis
23h00 Alice
23h45 Sidamag
0h00 Sport Africa
1h00 Y'a pas match
1h30 On aura tout vu!
2h00 RFI

Dimanche

6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Rêves d'Afrique
7h30 Outremers
7h57 La météo des cinq continents
8h00 L'école des fans
9h00 30 millions d'amis
9h30 Vins et fromages
10h00 Musicales
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Journal de France 3
12h00 Ah! Quels titres
13h00 Contact
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Correspondances
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Faut pas rêver
19h30 Bouillon de culture
20h30 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Savoir plus
23h15 Cabaret: mirage de stars
1h15 Bon week-end
1h45 Correspondances
2h00 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h00 Marchés internationaux (lundi)
Capital actions (mardi au vendredi)
5h30 Euronews
6h00 Bon matin
8h00 Le monde ce matin (lundi)
Au travail! (mardi au vendredi)
8h30 Raison passion
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi)
Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grand reportages

Lundi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Simplement, la vie!
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Simplement, la vie!
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Bulletin de santé
5h30 Temps d'affaires
6h00 Montréal cette semaine
6h30 Euronews
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 Bulletin des jeunes
11h30 Au travail!
12h00 Impact
12h30 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Montréal en spectacle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Enjeux
22h00 L'éditon week-end
22h30 La course destination monde
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Impactin
1h30 Québec actualités
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Trajectoires
6h00 Nations
6h30 Euronews
7h00 RDI week-end
7h30 Second regard
8h00 Accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 Marchés internationaux
10h30 Rédacteurs en chef
11h00 Bulletin des jeunes
11h30 Au travail!
12h00 Entrée des artistes
12h30 Espace libre
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteur en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 Marchés internationaux
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'éditon week-end
22h30 Espace libre
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Panorama
1h30 Impact
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

Les Wyrd Sisters ont un album, une tournée

Bientôt un vidéo et un Juno?

Le groupe manitobain Wyrd Sisters est en lice pour l'obtention d'un prix Juno dans la catégorie du meilleur album roots / de musique traditionnelle. «On était censées jouer ce soir-là mais on va annuler notre engagement pour aller aux Junos! (le 10 mars à Hamilton)», remarque Lianne Fournier qui, avec Kim Baryluk et Nancy Reinhold, compose le trio.

Leur publiciste, Shelley Breslaw-Wynne, rappelle qu'elles auront de la concurrence dans leur catégorie, les autre candidats étant Irish Descendants, Paper Boys, Orealis et Great Big Sea. Elle estime qu'elles sont les moins connues et les moins favorisées, même si elles ont vendu près de 5 000 albums, «ce qui n'est pas mal du tout pour un projet indépendant».

Les Wyrd Sisters sont très emballées par cette première nomination. «On se sent pas mal bien!, lance Lianne Fournier. C'est très excitant et très stimulant.» Les Wyrd Sisters ont lancé leur premier disque compact, *Inside the Dreaming*, en février 1995.

La chanson «Edge of Grace» a récemment été diffusée dans toutes les radios et le groupe réalisera un vidéo de cette chanson à la fin février. Les Wyrd Sisters font aussi une tournée de deux mois qui les amène dans plusieurs provinces. «À l'automne, on va commencer à travailler sur un nouvel album», indique Lianne Fournier.

K.B.



Joyeux 20e anniversaire Carole!

Amour, Papa, Maman, Patrick et Rossel.

Recyclez ce journal!

Une nouvelle émission pour enfants

Si on se parlait, à CKSB

Radio-Canada propose une nouvelle émission aux enfants de 8 à 12 ans dès le lundi 19 février à 9 h 15. Intitulée *Si on se parlait* et animée par Janine Tougas, cette émission accueillera chaque jour un groupe d'élèves qui aborderont ensemble un thème général, en compagnie d'une personne spécialisée dans ce domaine.

Pédagogue réputée, Janine Tougas avait auparavant conçu l'émission à succès de CKSB, *Les Petites Oreilles*. Au cours des deux premières semaines, les enfants parleront de l'école et de la politique, en compagnie de Roger Legal et Raymond Hébert.

Réalisée par Daniel Tougas et Gilles Fréchette, *Si on se parlait* est au programme jusqu'en juin.

S. L.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le Théâtre Montcalm présente *La petite poule d'eau*

Le Théâtre Montcalm présentera *La petite poule d'eau* de Gabrielle Roy. L'adaptation d'Irène Mahé et de Claude Dorge prendra l'affiche les 1er et le 2 mars à 20 h dans la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Mise en scène par Lucien Jean, la 6e production du Théâtre Montcalm met en vedette Claude Goulet et Pauline Lafond-Bouchard.

La représentation du 1er mars sera suivie d'une petite collation et les billets sont en vente à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste au coût de 8 $ pour les étudiants et de 10 $ pour les adultes. La représentation du 2 mars sera suivi d'un goûter au fromage. Les billets sont disponibles au coût de 13 $ et de 15 $.

La petite poule d'eau sera également présentée le 16 mars à Saint-Boniface à l'occasion du Festival de théâtre communautaire.

A.C.



On s'amuse ferme au Grenier de l'Abbaye, un des relais du Festival du Voyageur où sévit le toujours populaire comique Jean Racine. Les relais et toutes les activités du Festival se poursuivent jusqu'à dimanche



photo: Karine Beaudette

Les membres de l'équipe de l'École de technologie supérieure, une des trois facultés de génie qui étaient à la course du 10 février.

Le 10 février au parc Kil-Cona de Winnipeg

Une course de toboggan pas ordinaire!

Depuis 23 ans, les facultés de génie d'universités canadiennes et américaines s'affrontent à l'occasion d'une compétition tout à fait originale: une course de toboggans en béton. Oui, vous avez bien lu, les toboggans sont faits en partie de béton!

En 1996, la course avait lieu à Winnipeg dans le cadre de la Rencontre internationale des villes hivernales. 325 participants (minimum de six membres par équipe) de 28 universités étaient présents, affichant fièrement leurs couleurs et vantant leur toboggan.

«La seule condition à respecter, c'est que la surface en contact avec la piste soit en béton, explique Georges Guérette, alias Cétautomatix, de l'École polytechnique de Montréal, dont l'équipe était costumée en personnages de la bande dessinée *Astérix le Gaulois*. Le toboggan doit peser un maximum de 300 livres et glisser sur une pente de 12° à 15° d'environ 200 mètres de longueur.»

Des trois facultés de génie francophones qui participaient à la course, l'École polytechnique est la plus récemment arrivée. Elle participe depuis trois ans. D'ailleurs, elle était hôtesse de la course l'année dernière.

L'École de technologie supérieure de Montréal, pour sa part, en est à sa 5e participation. L'étudiant Éric Perreault mentionne que la construction du toboggan fait indirectement partie des cours. «Nos profs nous ont aidés, ainsi que des anciens participants. Au lieu de faire des skis, on a fabriqué une seule dalle de béton, mais au lieu de la pierre (à mélanger avec le ciment), on a utilisé du plastique recyclé. C'est plus léger et c'est trois à quatre fois plus flexible.»

«Ce que les gens ne savent pas, c'est que le béton, c'est fragile et friable, mentionne Michel Imbeault, de l'Université Laval. Il faut trouver des façons de fabriquer du béton de haute performance; autrement il s'émiette.» Pour que le toboggan glisse sur la piste de neige, les étudiants peuvent utiliser seulement de la cire à ski.

Tous les systèmes de freinage sont permis. L'École technique et scientifique avait opté pour un système strictement mécanique alors que l'Université Laval, qui participe depuis environ cinq ans, avait élaboré un système de freins à air comprimé, combiné avec des éléments mécaniques.

Les équipes en général n'ont pas l'occasion d'essayer leur luge avant le jour même de la compétition. Il arrive aussi assez fréquemment, selon d'anciens participants, que le toboggan ne se rende pas à la ligne d'arrivée en un morceau ou que ses cinq passagers ne soient plus à bord!

C'est d'ailleurs pourquoi, à la fin de la course, on donne des prix non seulement aux gagnants (toboggan le plus rapide et le plus efficace) mais aussi à l'équipe qui fait la course la plus «spectaculaire», à celle qui a les meilleurs costumes et le meilleur esprit d'équipe, à celle qui a le plus beau toboggan ou le meilleur système de freinage, et ainsi de suite.

La course du 10 février au parc Kil-Cona a permis aux francophones de se démarquer. L'École polytechnique a remporté la première place de la course, en plus des prix pour le meilleur système de freinage, pour les meilleurs costumes et pour la meilleure vitesse. Quant à l'Université Laval, elle a gagné le prix du meilleur béton.

Karine BEAUDETTE

Championnat fransaskois de hockey

Le Manitoba ira défendre son titre

Les gagnants du premier Championnat fransaskois de hockey, qui avait lieu l'an dernier, les Horizons de Saint-Boniface, retourneront les 16 et 17 mars prochain en Saskatchewan pour défendre leur titre.

Les 24 et 25 février 1995 à Saskatoon, la seule équipe de l'extérieur de la Saskatchewan, les Canots de Saint-Boniface, avait raflé le trophée Patriotes en marquant 4 à 3 contre l'équipe de Bellegarde. Mais, fait remarquer le gardien de but de l'équipe, Ronald Legal, l'équipe franco-manitobaine change de commanditaire et de nom cette année.

Rebaptisée les Horizons, l'équipe compte dans ses rangs plusieurs anciens joueurs de la ligue Hanover-Taché. «Nous avons Gilbert Dubé, le 2e meilleur compteur de l'histoire de la ligue Hanover-Taché», lance Ronald Legal

L'équipe, formée en 1992 par Guy Bradet, joue régulièrement au sein de la ligue Highlander. «La plupart des joueurs sont des amis, indique Ronald Legal. Il y a quatre beaux-frères, deux cousins et deux couples de frères. C'est comme ça que l'équipe a été formée, en faisant du bouche à oreille.»

Le Championnat se tiendra cette année à Prince Albert, en même temps que les festivités de la Cave à vin. Les membres de l'équipe financeront eux-mêmes le voyage. «C'est pas trop cher parce qu'on y va en voiture et qu'on n'a pas besoin de payer l'hôtel», précise Ronald Legal.

Anie CLOUTIER

En bref

Courses internationales de chiens attelés Voyageur
(le 11 février)

Catégorie Débutants
1. Diane Krueger de Brandon
2. Matthew Donkersloot de Steinbach
3. Daniel Barber de Brandon

Catégorie 3 chiens
1. Richard Lansard
2. Megan Orvis
3. Diane Krueger

Catégorie 4 chiens
1. A. J. Orvis du Montana
2. Michele Osthoff du Minnesota
3. Sharon Brunner d'Alberta

Catégorie 6 chiens
1. Jim Orvis du Montana
2. Stuart Osthoff du Minnesota
3. Michele Osthoff d'Alberta

Catégorie 10 chiens
1. Art Stoller de St.Andrews (MB)
2. Dave Hochman de St-Malo (MB)
3. Len Spearman de Birds Hill (MB)

Tournoi Riverside de hockey AA Voyageur
(du 8 au 10 février)

Catégorie Atom
1. Saint-Vital Victorias (5)
2. Seven Oaks Raiders (4)

Catégorie Peewee
1. Saint-Boniface Seals (3)
2. Kenora Thistles (1)

Catégorie Bantam
1. Saint-Boniface Seals (4)
2. Transcona Regents (3)

Catégorie Midget
1. Regina Royals (3)
2. Fort William Canadians (1)

Ligue Hanover-Taché
(classement au 12 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	20	3	0	40
Niverville	12	10	1	25
Saint-Jean	11	10	1	23
Steinbach	10	10	2	22
Pine Falls	11	12	0	22
La Broquerie	8	14	0	16
Sainte-Anne	5	18	0	10

Compteurs	B	P	Pts
T. Kemball, P. Kings	27	40	67
T. Thomas, P. Kings	24	32	56
D. Naaykens, N. Stars	14	40	54
R. Desautels, N. Stars	12	33	45
R. Meilleur, Clippers	13	31	44
P. Penner, Huskies	18	24	42
J. Beauchemin, N. Stars	19	22	41
L. Skoleski, Clippers	25	16	41
P. Anderson, Huskies	12	29	41
M. Gottfried, N. Stars	24	15	39
R. Rioux, Royals	16	23	39

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 12 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	15	7	1	31
La Broquerie	15	7	0	30
Niverville	14	7	2	30
Mitchell	13	9	0	26
Steinbach	10	10	0	20
Landmark	9	11	2	20
Grunthal	8	13	0	16
Saint-Pierre	1	21	1	3

Compteurs	B	P	Pts
B. Plett, Blues	27	39	66
C. Hebel, Habs	33	30	63
G. Schroeder, Mohawks	29	31	60
T. Lodewyks, Clippers	28	32	60
D. Carrière, Elks	21	27	48
M. Gagnon, Huskies	11	36	47
P. Gauthier, Habs	26	20	46
M. Normandeau, Habs	19	27	46
A. Bowcott, Red Wings	19	26	45
R. Maslanka, Habs	18	26	44

Les matchs à venir

Le dimanche 18 février
Steinbach se rend à Île-des-Chênes.

Bobby Brunel au Jeux olympiques spéciaux d'hiver

«C'est rare que Bobby ne gagne pas!»

«Je suis un peu nerveux. Je n'ai pas pu dormir cette nuit», avoue Bobby Brunel. Le jeune raquetteur de 33 ans participe pour la première fois aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver qui se tiennent à Calgary du 13 au 18 février.

Bobby Brunel, de Notre-Dame-de-Lourdes, pratique la raquette depuis maintenant six ans. Il fait partie des 50 athlètes qui composent la délégation manitobaine aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver.

«Aller à Calgary, c'est important parce que je représente le Manitoba et mon village, lance Bobby Brunel. J'aime le sport. Je fais du hockey (avec les Hawks de Notre-Dame), du golf et du baseball». Bobby participe également aux Jeux olympiques spéciaux d'été en soccer et en athlétisme. Il a d'ailleurs remporté la 3e place dans la course de 800 mètres au Championnats provinciaux d'athlétisme l'été dernier et a été nommé athlète masculin de l'année.



photo: Anie Cloutier

Bobby Brunel et Carole Rondeau.

Son entraîneure, Carole Rondeau, l'accompagne à Calgary. «Il y a environ six ans, quelqu'un m'a approché pour former un petit groupe de raquette. C'est comme ça qu'on a fait nos premiers Jeux d'hiver. Je n'avais jamais fait de la raquette. Ça m'a pris un peu de temps avant de maîtriser ça», indique Carole Rondeau.

«Elle fait une bonne job, lance Bobby Brunel. Elle nous comprend. Elle est tout le temps là. Elle nous pousse un peu, mais je me pousse moi-même; je vais essayer d'aller loin.»

Bobby Brunel est concierge à l'aréna de Notre-Dame-de-Lourdes depuis huit ans. En vue des Jeux olympiques spéciaux, il s'entraîne à raison de trois séances par semaine et ce depuis la mi-août. «En été, on fait du jogging pour développer l'endurance. Ils ont travaillé fort. Ils sont déterminés», indique Carole Rondeau. «Quatre fois par semaine, je cours quatre milles», tient à préciser Bobby Brunel.

Et tous ces efforts pourraient rapporter gros à Calgary. «Je vais essayer pour une médaille, mais il va y avoir beaucoup de monde. Et ici on a des petites buttes pas comme à Calgary», ajoute le sportif.

Son entraîneure est optimiste: «C'est rare qu'on va en compétition et que Bobby ne revienne pas avec une médaille.» D'ailleurs, aux championnats provinciaux de raquette, Bobby Brunel s'est classé 1er au 1 500 mètres, 2e au 800 mètres et 3e au 400 mètres. «Si j'avais à faire une prédiction, je dirais que Bobby a 99 % de chances de revenir avec une médaille», ajoute son entraîneure.

«Nous avons l'appui des gens de Lourdes», souligne Carole Rondeau. Une collecte de fonds et une soirée dansante ont permis de récolter les 5 000 $ nécessaires au voyage des trois athlètes et de l'entraîneur. (Carole Rondeau s'occupe aussi de deux skieurs de fond.)

Carole Rondeau travaille avec Bobby Brunel depuis maintenant six ans. «Je suis son coach, mais je suis aussi une bonne amie, souligne-t-elle. Je suis mariée, j'ai des enfants et ils pensent que ce que fait Bobby, c'est merveilleux. Ça m'a apporté beaucoup de travailler avec eux (les personnes ayant une déficience intellectuelle). On leur donne la chance de sortir de leur village et de faire quelque chose», indique-t-elle. Elle est un modèle à suivre pour ses trois enfants. «Ils ont changé d'attitude (vis à vis des personnes handicapées). Avant, ils en avaient peur. Mais, maintenant, mes deux filles aînées sont impliquées dans les Jeux olympiques spéciaux», fait-elle remarquer.

Anie CLOUTIER

Le père Fernand Lévesque n'est plus

Le dernier jésuite du Collège a inspiré beaucoup d'étudiants

Quand le père Fernand Lévesque parlait de justice sociale à ses étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), «ce n'était pas juste des mots», se rappelle Michelle Sala-Pastora, une des ses anciennes étudiantes.

«L'aspect de l'engagement était très important chez lui, dit-elle. Il invitait par exemple des jeunes à aller passer l'été avec lui au Mexique, où il faisait du bénévolat auprès des pauvres.»

Professeur de religion, c'est donc autant par son charisme personnel que par ses cours que ce jésuite, décédé le 28 janvier dernier, a marqué ses étudiants lors de ses 15 ans d'enseignement à Saint-Boniface. En 1977, il a quitté le Collège pour le Brésil, où il œuvrait comme missionnaire. (1)

Le recteur du CUSB, Paul Ruest, mentionne avoir été un élève du père Lévesque dans les années 60. «C'était un homme érudit, mais d'une grande simplicité. Il avait un engagement social assez extraordinaire. Quand il épousait une cause, il s'y donnait entièrement.»

Michelle Sala-Pastora a suivi ses cours à une époque où des réfugiés du Chili affluaient vers le Canada. «Il nous mettait en contact avec ces réfugiés qui nous racontaient les tortures qu'ils avaient vécues dans leur pays. Il ancrait ses cours dans la réalité, mais c'était aussi ce qui se passait en-dehors de ses cours qui influençaient tellement les gens.» Le père Lévesque a été une souce d'inspiration pour Michelle Sala-Pastora, qui a un peu suivi les traces de ce missionnaire en se rendant un an au Nicaragua.

Le père Lévesque, né à Carleton au Québec, a aussi été le dernier jésuite à enseigner au Collège. Il est décédé à Sao Luis au Brésil, à l'âge de 65 ans. Il se rendait à motocyclette à l'ordination sacerdotale d'un de ses élèves lorsqu'il fut victime d'un accident.

«C'est tellement comme lui de mourir dans le feu de l'action», souligne Paul Ruest. Le CUSB organise en l'honneur du père Lévesque une messe commémorative le 27 février à 12 h 15.

Sylviane LANTHIER

(1) Le père Lévesque est aussi revenu enseigner au CUSB en 1980, avant de retourner définitivement au Brésil.

Nécrologie



Marcel Eugène Raffard

Soudainement le 9 février 1996, monsieur Marcel Raffard est décédé dans sa résidence à l'âge de 87 ans. Il était le mari bien-aimé d'Yvonne (née Grandmont).

Il a été précédé de ses sœurs Elise, Sylvie et Alida; de ses frères Gaston, Elie, Lucien, Michel et Augustin; et de sa petite-fille Marie.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée depuis 56 ans, Yvonne; ses enfants: Denis et Laurie (Thornton), Delores et Gilbert Carrière, Pierre et Evelyn Beaudoin, Marc et Ellie (Scheiring), Michel et MaryLou (Corrigan), tous d'Otterburne, Lorraine et Bob Cauthers, Jeanine et Adrian Bernard, de Winnipeg; 23 petits-enfants; 1 arrière-petite-fille; son frère Wilfrid et son épouse Anna; plusieurs parents et amis.

Né le 26 janvier 1909 à Saint-Hubert en Saskatchewan, Marcel Raffard a vécu là la première partie de sa vie. Il est déménagé plus tard au Manitoba mais n'a jamais oublié ses nombreux amis tout au long de sa vie. Son premier amour était sa famille et il était le centre de bien des rassemblements de famille, le dernier ayant eu lieu le jour de sa fête, le 26 janvier. Il se dévouait à sa ferme et aimait la terre, et ces qualités continuent de s'épanouir après trois générations.

Les prières ont été récitées le lundi 12 février 1996 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue DesMeurons). Le service funéraire a eu lieu le mardi 13 février 1996 à 14 h 30, précédé de la veille du corps à 14 h, à l'église Saint-Viateur d'Otterburne, célébré par le père Gaëtan Lefebvre, CSV. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six petits-enfants: Nicole Carrière, Christopher Cauthers, Josué et Damien Beaudoin, Christian et Lynda Raffard.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Guilde de l'hôpital de DeSalaberry, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (MB) R0A 1G0; ou à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (MB) R3B 2H8.

Remerciements à tous ceux qui nous ont aidé à dire aurevoir à notre père.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Marcel, Dad, Pépère restera toujours en nos cœurs et dans nos pensées.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Le Jour du Seigneur: le dimanche 24 février à 10 h à la SRC
Messe célébrée au centre François-Charron de Québec par Julien Lambert, prêtre.

Chronique religieuse

Développement et paix – Carrefour de Partage et de Solidarité



Hubert BALCAEN
Laïc

Le mercredi 21 février 1996, marquera le lancement du 29e Carême de Partage de Développement et Paix, un organisme fondé pour créer des liens de solidarité entre les Canadien(enne)s et les peuples maintenant dits «du Sud».

Le bilan de ses 28 premières années d'existence est, certes, positif, tant au plan des projets appuyés qu'au plan des efforts et réussites de sensibilisation à la solidarité de nos concitoyen(enne)s.

*Pour ne prendre que la seule année de septembre 1994 à août 1995, les engagements de l'organisme vers les situations de mal-développement se chiffrent à 331 projets ou programmes pour une contribution financière totale de 12 425 058 $. (1) Ce qui est, à la fois, beaucoup et bien peu. Beaucoup, en ce sens que quelques centaines de groupes, qui sont nos partenaires et qui s'**aident eux-mêmes** ont profité de façon admirable des fruits de notre solidarité, pour laquelle tous ceux et celles qui ont contribué sont chaleureusement remercié(e)s. Peu, en ce sens que cela ne demeure qu'un bien humble jalon de solution à l'immense question des inégalités, parfois criantes, entre les projets.*

Une foi éclairée

Ce que Développement et Paix cherche à faire, c'est de nous éduquer autant que possible et de nous inviter à mieux comprendre les mécanismes d'appauvrissement et les situations d'injustice à l'œuvre, de façon plus ou moins subtile et cachée.

Notre monde, nous le savons, subit présentement des transformations majeures. Connaître ces situations et décider de s'engager pour les redresser, c'est vraiment aller dans le sens d'une plus grande solidarité. C'est la raison d'être des Campagnes d'éducation d'automne menées par l'organisme depuis une douzaine d'année déjà, La dernière a consisté en une action publique de signatures de pétitions à l'adresse de deux compagnies qui se sont donné un code de conduite (Nike et Levi Strauss & Co.) afin de les exhorter à aller plus loin dans leurs engagements pour le respect des conditions de travail, des lois sur le salaire minimum et des normes du travail. Cette action vise à inciter d'autres grosses compagnies à se donner elles-mêmes un code de conduite face au travail et surtout au travail des enfants et des personnes travaillant dans des conditions qui frisent parfois l'esclavage.

Une foi qui se donne des mains

Impossible de demeurer indifférent(e)s aux nombreux appels qui nous sollicitent de toutes parts. Le journal quotidien, la télévision, des personnes, même ici à Winnipeg, nous lancent un appel qui nous permet de vérifier notre compréhension de l'Évangile. La foi nous donne-t-elle des mains, nous donne-t-elle un cœur de chair, nous dispose-t-elle à un vrai partage?

Le Carême de Partage nous offre une occasion merveilleuse de vivre «le jeûne qui plaît au Seigneur» et en réponse aux exigences de 1996. Notre don à Développement et Paix va dans le sens d'un partage qui donne tantôt à boire, tantôt à manger à ceux et celles qui ont faim, mais surtout, il est réponse à un appel d'un(e) partenaire du Sud et il est fait dans le respect des personnes. Il ne s'impose pas. Il se fait pour donner au pêcheur les moyens de faire la pêche lui-même et non dans le but de l'entretenir dans la dépendance en ne lui donnant que le poisson.

La route du Christ passe par des carrefours de partage où tous(toutes) les baptisé(e)s ont rendez-vous.

(1) Dans notre diocèse, le grand total de la dernière année s'est chiffré à 187 308,02 $ (une baisse par rapport à l'année antérieure) dont 24 170 $ venant de communautés religieuses, 23 000 $ de legs testamentaires et environ 137 000 $ se répartissant entre paroisses urbaines et rurales. Un jeûne des jeunes du Collège Louis-Riel a recueilli la somme de 1 227,25 $.

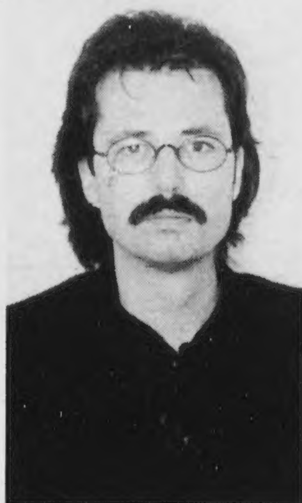
Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Gens d'ici

L'union fait la force

«Les différents festivals du Manitoba ont un besoin naturel de faire des alliances stratégiques et de se regrouper», affirme la présidente de Manitoba Festivals & Events Industry Association, Claudette Leclerc.

La nouvelle association provinciale, qui tenait sa première assemblée générale annuelle le 28 octobre dernier, représente six festivals winnipégois, dont le Festival du Voyageur et le Festival Folk. « Les festivals de Winnipeg ont beaucoup à apprendre des festivals de l'extérieur de la ville», soutient Claudette Leclerc. «Il est trop tôt pour s'arrêter sur un nombre définitif de membres,mais nous savons que d'autres organisations voudront se joindre à nous.»



Normand Gousseau.

Directrice exécutive du Folk Arts Council of Winnipeg depuis six ans, Claudette Leclerc est entre autres responsable du festival Folklorama. «Le Manitoba Festivals & Events Industry Association, croit-elle, nous permettra de mettre en commun nos ressources et nos expertises.» Par exemple, explique Claudette Leclerc, un membre de l'Association pourrait utiliser les tentes d'un autre membre en échange d'équipement audio-vidéo. «Nous croyons aussi que les fournisseurs pourront faire affaire directement avec nous», croit-elle.

«Ensemble, on est plus fort que tout seul, ajoute le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau. En plus de partager nos idées, on espère que cet organisme pourra réagir aux coupures gouvernementales éventuelles qui pourraient nous affecter.»

Dirigée uniquement par des bénévoles, l'Association espère être en mesure d'embaucher une personne à temps partiel d'ici quelque temps. L'Association doit faire paraître ce mois-ci son premier bulletin trimestriel. «Nous sommes encore au stade de l'élaboration d'un plan de développement pour les années à venir, souligne-t-elle. Mais, nous préparons déjà un premier forum d'information pour le 20 avril.» Au programme: la commandite, les relations publiques, la production audio-vidéo et la mise en marché.

Il faut débourser 150 $ pour devenir membre affilié, 125 $ pour être membre associé et 100 $ pour devenir membre actif. Son conseil d'administration est composé des membres suivants: Normand Gousseau (Festival du Voyageur), Fred Isfjord (Iceland Festival of Manitoba), Pierre Guérin (Festival Folk), Ron Janke (Manotiba Stampede & Exhibition), Laurie Bowering (The Bowering Group), David Budzak (Westsun Winnipeg), Mike Moore (Taste of Manitoba) et Eric Irwin (Dauphin's CountryFest).

Anie CLOUTIER

SCIENCE

Pour l'avancement de la science

Les conquérants du froid

Mère Nature peut être cruelle et sans pitié. Pendant 14 jours en skis sur le lac Winnipeg à des températures vacillant entre - 22 °C et - 44 °C, des rafales de 40 km/heure et un facteur de refroidissement de - 65 °C, Gordon Giesbrecht et Michel Ducharme en savent quelque chose.



photo: Anie Cloutier

«Je ne sais pas ce que les gens pensent de moi. Me voient-ils comme un excentrique ou avec admiration?», se demande Gordon Giesbrecht.

«L'objectif était de recréer aussi fidèlement que possible les conditions arctiques, mais sans le coût et la préparation nécessaires à une telle expédition», explique le chercheur au Centre civil et militaire pour la médecine de l'environnement au ministère de la Défense nationale à Toronto, Michel Ducharme. «Le lac Winnipeg est large et permet la prise du vent comme dans l'Arctique. Le paysage est très similaire aussi. Nous avons choisi le mois le plus froid de l'année, mais nous ne pensions jamais qu'il ferait aussi froid. Nous avons battu des record datant de cent ans», précise le directeur du département de médecine environnementale de l'Université du Manitoba, Gordon Giesbrecht.

Les deux hommes, qui travaillent en collaboration depuis quatre ans, avaient pour objectif de pousser leurs expériences en laboratoire sur la résistance du corps humain au froid intense. «En laboratoire, les conditions sont idéales et les sujets sont en santé alors que dans la vraie vie, il faut compter avec les blessures, le stress ainsi que la fatigue physique et psychologique. Ces conditions sont impossibles à reproduire en laboratoire, alors il faut aller sur le terrain», fait remarquer Michel Ducharme, 36 ans.

Michel Ducharme et Gordon Giesbrecht ont donc passé deux semaines sur le lac Winnipeg. Équipés de ventouses et d'appareils pour mesurer la température de leur corps et de leur peau ainsi que de leurs battements cardiaques, les deux hommes ont quitté la pointe nord ouest du lac le 20 janvier. Ils ont franchi 225 kilomètres en skis et à pied en remorquant des traîneaux de près de 200 livres chacun et ont joint Berens River, 14 jours plus tard, le 2 février. Leur moyenne était de 16 km par jour, avec de courts arrêts pour se ravitailler. «On avait des voiles pour quand le vent était de dos. Nous ne les avons sorties que pendant trois jours», avoue Michel Ducharme.

Les données recueillies, qui seront analysées d'ici un mois, «permettront d'accroître notre connaissance de base pour prédire la survie des gens en cas d'accident, indique Michel Ducharme. Ces connaissances peuvent éventuellement nous permettre de développer de meilleurs vêtements.»

«Ça nous permet de mieux comprendre comment les gens peuvent souffrir du froid, ajoute son collègue de 38 ans. Par exemple, explique-t-il, mes doigts ont souffert d'engelures et pourtant, ils ne sont jamais devenus blancs. Nous savons maintenant que c'est le fait de passer souvent du froid au chaud qui cause des engelures.»

Loin d'une pénible corvée, les deux hommes voient leur périple comme une formidable aventure. «Le froid, je vis de ça, c'est ma passion!, lance Michel Ducharme. Je retire un plaisir à être capable de me sortir indemne d'un stress au froid, à vaincre des conditions extrêmes.» Mais, admet-il, «psychologiquement, c'était un peu difficile. Mes collègues en psychologie sont très intéressés à en savoir plus sur ce que j'ai vécu».

Gordon Giesbrecht ajoute: «Nous avons eu beaucoup de temps pour faire de l'introspection. Vivre cette expérience, voir la force de la nature, â m'a donné une certaine humilité. J'ai pris conscience que des gens extraordinaires font des choses très courageuses lorsqu'ils font des expéditions dans l'Arctique. Ça remet en question notre relation avec Dieu et avec la famille. Mais, malheureusement, nous passons trop de temps au travail, loin de ces choses que nous chérissons», confie-t-il.

Les deux hommes présenteront les résultats de leur étude en septembre lors d'un colloque spécialisé dans ce domaine, qui doit se tenir en Israël. «Ça va laisser le temps aux plaies de guérir», lance Michel Ducharme en riant.

Anie CLOUTIER

PROVINCE

Renouvelez vos demandes de prestations

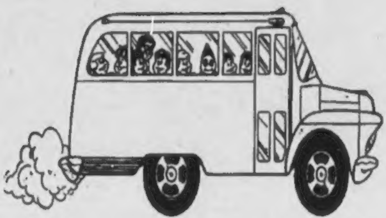
Le temps est venu pour les personnes du troisième âge bénéficiant d'un supplément de revenu garanti ou d'une allocation au conjoint de renouveler leur demande de prestation.

En effet, la prestation mensuelle versée aux personnes âgées qui touchent la pension de base de la Sécurité du revenu et qui n'ont pas d'autres revenus ainsi que la prestation mensuelle versée aux conjoints ou aux veufs des pensionnés de la Sécurité du revenu doivent être renouvelées avant le 31 mars.

Les personnes âgées qui n'auraient pas reçu leur formulaire de renouvellement en février sont priées de communiquer le plus tôt possible avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus proche.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 1-800-277-9915.

Bicolo à l'école



Hé! Ho!

Pour rester dans l'esprit du Festival du Voyageur, je te propose ce jeu. J'espère qu'il te plaira. À bientôt!



Le jeu des Voyageurs

Règles du jeu

Pour 2 à 4 joueurs. Tu as besoin d'un dé et d'un pion par joueur. Le but du jeu: arriver au fort le premier. Chaque joueur lance le dé à son tour et avance du nombre de cases indiqué. Il faut parfois quitter la route principale (numéros de 1 à 36) pour des chemins secondaires. Suis les indications.

Avant de jouer, colorie légèrement les cases 1 à 36 en bleu; 61 à 65, et 620, 621, 622, 627 et 628 en brun pâle; 122 à 125 en vert forêt; 151 à 156 en vert; 161 à 164 en brun; et 191 à 196 en gris.

DÉPART

1

2

3

4 *C'est une belle journée. Relance le dé!*

5

6 *Tu laisses tes amis et tu poursuis à pied.*

7

8 *C'est l'heure de la pipée. Passe ton tour.*

9

10

11

12 *Il pleut trop fort. Tu cherches un abri dans la forêt.*

13

14

15 *Tu pars vérifier tes pièges.*

16 *Il y a des rapides. Il faut portager.*

17

18

19 *C'est l'heure de dormir.*

20 *Tu attrapes un rat musqué. Avance à 23.*

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32 *Ton canot est brisé. Tu dois attendre l'aide d'un autre joueur à la case 320.*

320 *Dès qu'un joueur dépasse la case 32, tu peux avancer.*

33

34 *Tu as perdu ton sac à feu. Recule à 28.*

35

ARRIVÉE

Le fort

36

Le village

61

62 *Va au village.*

63

64 *Tu as trappé 2 renards. Avance à 66.*

65

66

67

68

69

70

71

72

73 *Tu vois 2 oursons. Avance à 75.*

74

75

620

621

622

623 *Tu passes la nuit à l'auberge. Passe ton tour.*

624 *Au magasin, tu achètes du tabac.*

625 *Le bourgeois te confie une lettre pour le fort. Avance à 27.*

626 *C'est la maison de tes parents!*

627

628

La forêt

121

122 *La pluie dure 5 jours. Retourne à la case 10.*

123

124

125

151

152 *Tu as piégé 2 castors. Va à 155.*

153

154

155

156 *Ton piège à renard est vide. Retourne à 153.*

La route du portage

161

162

163

164

191

192

193 *Tu dors à la belle étoile et tu vois une aurore boréale. Avance à 196.*

194

195 *Tu cueilles des framboises avec ton seau et tu les partages. Avance à 30.*

196

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ___________ **Âge:** ____

Gagnante de la semaine:

Bravo à Sarah Desrosiers, de Saint-Lazare. Sylvia a gagné le roman *Des castors gros comme des bisons* qui se déroule pendant le Festival du Voyageur.

Pour participer au concours de la semaine, réponds à cette question: qu'est-ce que tu préfères, au Festival du Voyageur? et envoie-moi ta réponse avant le lundi 26 février, au Club Bicolo.

Recette

Filets de poisson grillés aux tomates

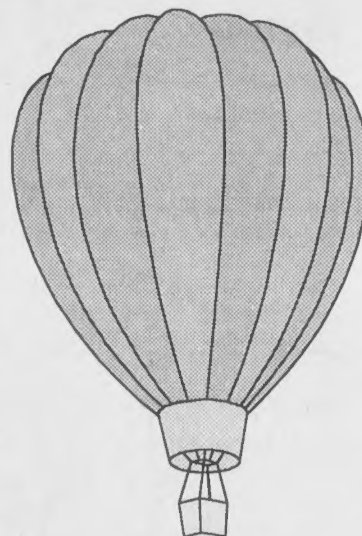
1 lb (500 g) de filets de poisson (aiglefin, morue, sole, perche de mer)
2 c. à table (30 mL) de jus de citron
1 gousse d'ail, hachée fin
3 c. à table (45 mL) de margarine
2 c. à thé (10 mL) de feuilles d'origan séchées
2 c. à thé (10 mL) de feuilles de basilic séchées
2 grosses tomates tachées
Sel et poivre au goût
1/4 tasse (50 mL) de parmesan râpé

- Éponger le poisson avec du papier essuie-tout. Graisser légèrement un plat juste assez grand pour contenir les filets avec 1/2 c. à table (8 mL) de margarine et disposer les filets en une seule couche.
- Arroser de jus de citron laisser reposer 5 minutes. Faire revenir l'ail dans les 2 1/2 c. à table (38 mL) de margarine qui reste, à feu modéré 2 minutes ou au micro-ondes, à haute intensité, pendant 20 secondes.
- Incorporer les herbes. Parsemer uniformément sur le poisson. Garnir avec les tranches de tomates. Saler et poivrer au goût. Saupoudrer de fromage.
- Cuire sous le gril à environ 5 po (12 cm) de la chaleur, de 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce que le poisson se défasse facilement à la fourchette. Le temps de cuisson peut varier selon la sorte et l'épaisseur du poisson.
- Servir avec des quartiers de citron.

Donne: 4 portions   Préparation: 5 minutes   Cuisson: 10 minutes

LE SAVIEZ-VOUS?

Elinor Black, ça vous dit quelque chose?



Questions

1. Quel est le premier vol d'humains à avoir été répertorié au Canada?
2. Qui a été la première femme à diriger un département médical universitaire au Canada?
3. Qui était Jeanne Benoît?
4. Qui était Emma Lajeunesse?
5. Qui était Gertrude Bernard?

Réponses

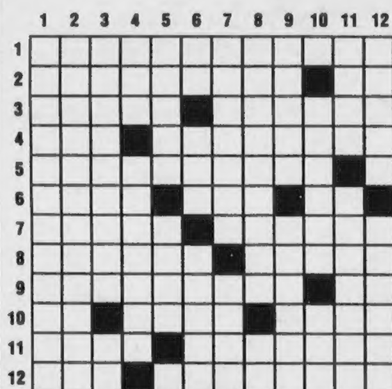
1. C'est le vol du Canada, une montgolfière appartenant à Eugène Godard et confectionnée par une cinquantaine de couturières du marché Bonsecours à Montréal. Le 6 septembre 1856, plus de 20 000 personnes sont rassemblées près de l'usine à gaz du quartier Sainte-Anne à Montréal, pour assister à l'envolée. Un orchestre est présent; on vend de la bière et de la crème glacée et les familles s'installent pour pique-niquer!
2. Ce fut Elinor Black. Cette Winnipegoise a dirigé le département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université du Manitoba dans les années 1950.
3. Quand elle épousera Maurice Sauvé, elle deviendra Jeanne Sauvé. originaire de la saskatchewan, elle fut la première femme à occuper le poste de présidente de la Chambre des communes en 1980 et première femme gouverneur général du Canada, de 1984 à 1990.
4. Emma Lajeunesse est le vrai nom d'Emma Albani, une grande cantatrice de réputation internationale. Née à Chambly en 1852, Emma Lajeunesse est déménagee à Albany avec sa famille quand elle était jeune. À 16 ans, elle est partie à Paris étudier le chant. Elle est vite devenue une cantatrice réputée. Elle a même été l'amie de la reine Victoria! Elle est morte à Londres en 1930.
5. Autochtone née à Oka, Gertrude Bernard a été la compagne de Grey Owl, qui l'avait surnommée Anahareo. Grey Owl avait dit à son épouse qu'il était d'origine écossaise par son père et apache par sa mère. Rendu célèbre après la publication d'un livre où il raconte leur vie à tous deux dans la nature (The Men of the Last Frontier), Grey Owl a été en charge d'un des premiers programmes de conservation dans l'Ouest canadien. Le couple s'est séparé en 1936 et deux ans après, Grey Owl est décédé. C'est alors que sa femme a appris que Grey Owl n'avait jamais été autochtone; il était né en Angleterre et son nom véritable était Archibald Belaney!

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Source: Les Chroniques du Patrimoine, préparées par la Fondation CRB.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 12



HORIZONTALEMENT

1. Caractère de ce qui ne peut être partagé.
2. Qui vient de naître. – Difficulté.
3. Formidable. – Comportement paroxystique.
4. Prairie. – Infidèle.
5. Énervantes.
6. Bagatelle. – Poème. – Une lettre les sépare.
7. Élans spirituels. – Qui paraît en dehors de la réalité.
8. Déterminai le titre d'un alliage. – Du verbe «avoir».
9. Reconsidérer. – Se suivent.
10. Infinitif. – Affluent de l'Eure. – Auxiliaire féminin de l'armée de terre.
11. Rivière d'Auvergne. – Violoniste français (1697-1764).
12. Existe. – Tuyau d'évacuation des eaux.

VERTICALEMENT

1. Femme qui inspire un artiste.
2. Mères adoptives.
3. Magasin d'alimentation. – Une lettre les sépare.
4. Prénom féminin. – Manque d'énergie.
5. Onguent à base de cire et d'huile. – Cascade.
6. Doublée. – Principe suprême et impersonnel d'ordre et d'unité du cosmos. – Vedette de la chanson.
7. État d'Afrique. – Prénom féminin.
8. Qui n'a subi aucune altération. – Doublée.
9. Larve du trombidion. – Qui concerne les paysans.
10. Fais son testament. – Admirateur enthousiaste de quelqu'un.
11. Rang successif. – Lâchait une émission de gaz fétides.
12. Ville d'Allemagne. – Document officiel ou privé.

RÉPONSES DU N° 11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	E	L	L	E	C	O	L	L	E
2	A	M	I	R	A	U	T	E	S	■	I	L
3	M	E	N	S	■	B	I	P	E	N	N	E
4	E	L	I	T	A	I	R	E	■	O	N	C
5	L	I	S	E	R	E	E	■	G	U	E	T
6	L	O	T	I	R	■	S	E	R	R	E	R
7	I	R	E	N	E	E	■	T	E	R	N	I
8	F	A	R	■	T	R	A	N	S	I	■	S
9	O	T	I	T	E	■	R	A	I	C	H	E
10	R	I	E	U	S	E	S	■	L	I	E	R
11	M	O	L	E	■	V	I	O	L	E	R	A
12	E	N	S	E	M	E	N	C	E	R	A	S

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

LES EXERCICES SPIRITUELS TRANSFORMENT VOTRE VIE. Vous connaissez les bénéfices des exercices physique à votre santé. Mais saviez-vous que les exercices spirituels transforment la vie intérieure et la rend plus forte et pleine de vitalité? Faites l'expérience vous-même. Pour une brochure gratuite contactez ECKANKAR, 1–800–LOVE GOD, poste 399.
344-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
354-

GARDERIE familiale francophone. Temps plein ou partiel Bonne référence. Appelez au 237–6761.
356-

CHEZ FRANCE: garderie à domicile. Enfants de tout âge. Reçus et références. Composez le 237–5412.
363-

PRIMES DE LUXE: Obtenez un catalogue Primes de Luxe rempli de cartes de souhaits en français, d'idées cadeaux, d'articles pratiques, de jouets, etc. Appelez au 783–1279 après 17 h.
365-

GARDERIE FAMILIALE à Saint-Vital, près de Dunkirk, a des places disponibles à temps plein, de 0 à 4 ans. Grands espaces de jeux et activités, mère avec expérience. TSEIII, premiers soins et réanimation cardiopulmonaire. Appelez au 255-5500.
368-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. J.L.
374-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.M.A.
375-

RECHERCHE

RECHERCHE: Logement de 2 chambres à coucher. A/C. Propre et tranquille. Possession entre le 1er avril et le 1er mai. Tél.: 231–5753 Brigitte.
357-

RECHERCHE: Coiffeuse expérimentée: responsable, possiblement bilingue, pour louer une chaise. 450 $ par mois, incluant les services. Salon Hair Passion. Georgia: 237–1137.
373-

RECHERCHE: Pensionnaire dans une maison privée près de l'Université de Winnipeg et du Collège de Saint-Boniface. Stationnement gratuit. Étudiants sérieux. Composez le 237–7415. Virginia.
378-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. Composez le 233–6298.
359-

VENTE PRIVÉE: Baie tranquille, Southdale. Bungalow de 1 290 pi² avec plancher de bois franc. 4 chambres à coucher, sous-sol fini, grand garage simple avec gazebo, beau lot boisé 57,5' x 110'. 109 900 $ (ou en échange je considère prendre une maison de revenu de 3 appartements ou plus) Raison: déménagement à la campagne. 255–2908. (Pas d'agent SVP).
362-

À VENDRE: Lot résidentiel vacant à vendre dans le vieux Saint-Boniface (près du centre-ville). Forme triangulaire «pie shaped». Prix de vente: 45 000 $. Veuillez communiquer avec Pierre Deniset au 987–3882.
367-

À VENDRE: À Île-des-Chênes, maison neuve, finie en chêne, 1 144 pi², grand garage attaché, air climatisé, aspirateur centrale, porte patio, deck couvert. Lot de 85 pieds. 119 000 $. 878–9108.
370-

À LOUER

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, très propre, proche de l'Hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le loyer inclut l'eau, chauffage, stationnement avec prise et buanderie. Loyer: 375 $ par mois plus électricité. Disponible le 1er mars 1996. Composez le 231–4852 ou 256–7412 (après 17 h).
364-

À LOUER: Norwood Flats, appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er avril, 358 $ par mois, inclut tous les services, non fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
371-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très grand. 161, Dumoulin. Téléphonez après 17 h au 233–5087.
372-

À LOUER: Je suis à la recherche d'une femme seule ou mère seule pour partager une maison de 3 chambres à coucher à Southdale. 255–5039.
376-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher à sous-louer au Grenoble. 415, rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 231–4827.
377-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Recyclez ce journal!

SERVICES

C*et espace est à votre disposition!*
LA LIBERTÉ
237–4823

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

GRAPHICS INC.
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____